

VOIR DIRE

NUMÉRO 42
JUILLET-AOÛT 1990
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS

30^e anniversaire de fondation du



**Club Abbé
de l'Épée Inc.**
(Sourds de Montréal)



Le 26 mai 1990

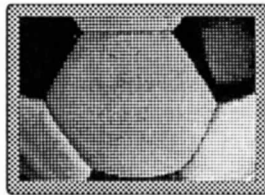
**Ouverture
officielle de
l'Association
des Sourds
de Lanaudière, Inc.**

Le 23 juin 1990





Sous-titrage Plus est heureuse de vous présenter...



**l'agent
français inc.**

**Pour le traitement de texte,
la mise en page,
la conception graphique
et plus encore,
un seul numéro:**

521-4528

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
 Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
 Mireille Caissy
rédactrice adjointe
 Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
 Jacques Gariépy
trésorier
 Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
 Serge Gariépy
 Jean Davia
 Hélène Hébert
 Jacinthe Auger
 Fernand Paquet
 Odette Raymond
 Luc Michaud
 Guy Frédette
 Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade
 Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-1923

SOMMAIRE

Éditorial	4
Témoignage	5
Mois de mai et Semaine nationale au C.Q.D.A.	6
Projection-bénéfice du film "Camille Claudel"	6
Ouverture officielle de l'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.	7
Chronique sur les sourds-aveugles	8 et 9
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	9
Conférence sur l'alphabétisation des personnes sourdes	10
Le service social présent pour vous	10
Campagne de sensibilisation de l'A.A.P.A.	12
Une expérience intéressante: Les kiosques de l'A.A.P.A. dans les centres d'achat	13
Club Abbé de l'Épée Inc. Un 30 ^e anniversaire bien réussi	14 et 15
Des nouvelles de fin d'année	16
Soirée des Anciens Présidents organisée par l'ASM	17
Nouvelles du CLSM	18 et 19
Le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) termine son année d'activités dans la bonne humeur et la fraternité	20
"Les sourds comme ça" au Café-Théâtre	21
Nouvelles de la Communauté chrétienne des Sourds de Joliette ...	22
Décès, naissances, etc.	22
Un signe des interprètes	23
Compte-rendu du premier Championnat national canadien de hockey sur glace des sourds	24 et 25
Un succès retentissant au Défi Sportif 90!	26 et 27

Page couverture:

En haut: lors de la célébration du 30^e anniversaire de fondation du CAE, nous remarquons sur cette photo les cinq récipiendaires des plaques commémoratives. De g. à d.: Donna Bell, André Maltais, Jacqueline Mayers, Jocelyne Proulx et Joseph Paquin. En bas: la traditionnelle coupe du ruban au début marquant le début de la nouvelle Association des Sourds de Lanaudière Inc., le 23 juin dernier, à Lavaltrie.



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
 Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1989-1990

Michel Thibaudeau – président Yvon Veilleux – trésorier Lucie Lessard – directrice
 Jean-Paul Labbé – vice-président Alain Gauthier – directeur Jocelyn Martel – directeur
 Denise Morin – secrétaire



L'implant cochléaire: une fausse solution!

Je lisais récemment dans *La Tribune* de Sherbrooke un article intitulé «*Des enfants sourds de naissance pourront entendre un jour si Côté dit oui*». On y affirmait qu'un groupe de parents, soutenus par un chirurgien spécialiste de Québec, faisaient des pressions auprès du ministre de la Santé et services sociaux Marc-Yvan Côté afin que des fonds soient débloqués pour permettre à vingt-cinq enfants sourds de naissance de bénéficier d'une prothèse auditive appelée un «implant cochléaire». L'article mentionne que cet appareil permettrait aux enfants «d'acquérir plus d'autonomie, de faire des études supérieures et d'obtenir plus tard un bon emploi». Selon la mère d'un des enfants, «plusieurs centaines d'enfants, après cette intervention et la période de rééducation qui suit, peuvent aujourd'hui entendre et comprendre sans avoir à lire sur les lèvres et arrivent même à parler de façon très satisfaisante».¹

Pour ma part, de par ma longue expérience de vie comme sourd, je ne peux m'empêcher de m'opposer à ce projet d'implant cochléaire. Et ce n'est pas que je veuille priver les enfants sourds de la possibilité de développer pleinement leur potentiel, bien au contraire. La personne sourde, comme toute autre personne ordinaire recèle en elle-même une dignité, et de ce fait, voit sa surdité non en tant que handicap, ce qui est un concept «médical», donc péjoratif, mais comme mode privilégié d'existence humaine et comme base à tout un ensemble de valeurs et de comportements socioculturels. Voilà pourquoi je m'oppose énergiquement au projet de procurer l'implant cochléaire non seulement à ces enfants, mais à toute personne sourde.

Je comprends néanmoins très bien le point de vue des parents. N'étant pas sourds, ils ne connaissent pas l'univers socioculturel des sourds ou bien les préjugés qu'ils entretiennent à son sujet ne leur inspirent que du dégoût lorsque comparé à leur propre univers socioculturel d'entendants. Et il est tout à fait naturel pour eux de désirer que leur enfant partage un jour, cet univers socioculturel qui, pour eux, est le seul valable. Car il est très difficile pour des parents aimants d'accepter pleinement le handicap, qu'il soit auditif ou autre, de leur enfant. Tout écart par rapport à ce que la majorité des gens considère comme «la norme» en matière de santé physique ou mentale est inévitablement ressenti très douloureusement par les parents, et rares seront ceux qui auront l'opportunité et le courage de s'ouvrir vraiment à ce monde si différent qu'est le monde des sourds. Par contre, les parents sourds qui ont des enfants entendants acceptent, eux, sans difficulté, de s'ouvrir à l'univers socioculturel entendant dans lequel leurs enfants évoluent à l'école et ailleurs, et cela tout en étant parfaitement à l'aise dans leur propre univers socioculturel sourd! Pourquoi l'inverse ne serait-il pas aussi facile?

S'il en est ainsi, pourquoi alors vouloir imposer par la force un univers socioculturel sonore à un enfant sourd? Et les parents sourds, pourquoi ne suivraient-ils pas cette suggestion et ne rendraient-ils pas sourds leurs enfants entendants? Auraient-ils secrètement honte de leur identité sourde? Que non! Ils les aiment tels qu'ils sont et respectent leur besoin tout naturel de s'intégrer à l'univers socioculturel qui est le leur, celui des entendants, bien qu'eux-mêmes, préfèrent le monde des sourds. S'il ne viendrait ja-

mais à l'idée d'un parent sourd de faire mutiler les oreilles de son enfant entendant pour en faire un enfant sourd. Pourquoi les parents entendants manquent-ils de respect envers la personne sourde? Par ignorance sans doute.

S'il est évident que les parents sourds n'ont aucunement le droit de mutiler leurs enfants entendants pour des raisons culturelles, les parents entendants n'ont, eux non plus, aucunement le droit de faire de même à leur enfants sourds, et cela quelle que soit leur opinion au sujet de leur culture. D'ailleurs, je refuse de croire que la culture des entendants soit supérieure à celle des sourds. La différence principale entre ces deux groupes sociaux n'est pas telle-ment culturelle, mais numérique. Autrement dit ce n'est qu'un brutal rapport de forces où la majorité entendant a toute liberté et impunité pour dicter sa volonté à la minorité sourde. Ce rapport de forces enlève toute idée de respect mutuel, d'ouverture au biculturalisme et d'égalité de droit. Autrement dit, parce que les entendants se sentent autorisés à décréter unilatéralement que la surdité est un handicap au lieu d'une culture, et que tous les enfants sourds sont des «handicapés» devant être «soignés», «implantés» et «guéris». Encore une fois, si on inversait les données et faisons de la surdité la caractéristique dominante de la population, les choses iraient tout autrement.

C'est pourquoi je conseille fortement au ministre Marc-Yvan Côté de ne pas dire «oui» à la demande du groupe de parents et de se mettre plutôt à étudier notre culture sourde pour en découvrir toutes les richesses et toutes les beautés. Dans toutes mes années d'implication dans la communauté sourde, j'ai rarement vu des parents entendants venir consulter les leaders sourds pour obtenir des conseils d'experts sur la meilleure façon d'éduquer leur enfant sourd. Pour changer les choses, une volonté politique doit exister afin de promouvoir la culture sourde et résoudre les problèmes que sont le manque d'interprètes et l'absence d'un programme scolaire vraiment respectueux de notre spécificité culturelle, afin de rendre notre culture vraiment attrayante et efficace dans tous les domaines de la société.

Bref cette situation devrait être résolue par une bonne concertation de tous les intéressés. Une association de parents d'enfants sourds comme l'AQEPa est la mieux placée pour élargir les connaissances du monde des sourds et faire accepter le principe que l'enfant sourd est un être humain qui a droit au même titre que les autres. Les leaders sourds sont prêts depuis longtemps à s'asseoir pour partager leurs preuves, possibilités et expériences du vécu comme personnes sourdes.

L'objectif premier pour la communauté sourde, c'est la bataille des «dollars» provenant des divers palliers de gouvernement. Si les féministes, les groupes des minorités visibles, les autochtones, etc. ont pu compter sur des milliers de dollars du gouvernement pour leur cause, c'est qu'ils ont su s'organiser en mouvement assez fort pour se faire entendre. Dans le domaine de la surdité, parents, intervenants et sourds eux-mêmes n'ont pas d'objectifs communs pour en faire un rapport de forces face au gouvernement. Ce n'est plus le temps de se diviser mais au contraire de s'unir. Le monde des sourds, lui, entend se faire «écouter».

¹. LA TRIBUNE, Sherbrooke, 2 mai 1990, page B7.



TÉMOIGNAGE

Gérard LABRECQUE

Je suis un adulte sourd,
Je fais partie d'une famille de 17 enfants,
Nous étions 9 sourds,
J'ai été pensionnaire à l'Institut des Sourds de Montréal,
Je travaille depuis 20 ans auprès des sourds,
Je sais ce que c'est qu'être sourd,
Je sais comment on se sent quand on est sourd,
Mais je sais aussi comment on peut être heureux même en étant sourd.

Mais il y a une chose qui me rend particulièrement triste,
qui fait remonter en moi des souvenirs douloureux,
qui vient réveiller en moi des blessures que je pensais cicatrisées.
C'est quand je vois,
Au troisième étage de l'Institut Raymond Dewar,
Des enfants sourds avec leurs parents,
Assis, attendant sans rien dire.

Je ne veux pas juger,
Je veux seulement dire ce que je sens.
Quand j'étais enfant, j'étais comme eux,
Mais je n'étais pas capable de le dire,
Eux, non plus ne sont pas capables de le dire,
Aujourd'hui, je me sens responsable de le dire pour eux.

Lorsque je vois ces enfants sourds au troisième étage,
Des images de mon passé surgissent dans ma tête,
Ma mère non plus ne me parlait pas.
Les autres chantaient, dansaient,
Moi, j'étais seul.

Aujourd'hui je vois les enfants entendants,
Pleins de vie,
Animés par des paroles qui fusent,
Qui éclairent leur regard,
Ils jouent,
Ils échangent,
Ils sont actifs.

À 5 ans, ces enfants-là connaissent bien leur langage,
Ils sont prêts à rentrer à l'école.

Les enfants sourds du troisième étage, eux,
Sont tristes,
Ne parlent pas,
Ou annoncent quelques signes,
À 5 ans, ils connaissent que des mots,
Ils ne maîtrisent pas leur langue.
Comment peuvent-ils apprendre à lire?

Les enfants sourds semblent isolés dans leur propre famille.
Pourquoi?
Seuls sourds dans leur famille, ils ne sont pas capable de communiquer,
Seuls sourds, ils restent plongés dans leur solitude.

Pourtant, mettez dix sourds ensemble,
Et ils seraient aussi vivants que les entendants,
Ils apprendraient vite la langue des signes,
Et ils la pratiqueraient sans s'en rendre compte.

Les professionnels sont des orthophonistes,
Ils connaissent la parole, la lecture labiale,
Cela leur appartient.
Mais ils ne connaissent pas tout du LSQ.
Seuls, les sourds sont capables de signer avec tout.

C'est quoi tout?
Tout, c'est les mots-signes, les structures grammaticales,
Mais c'est surtout, l'expression faciale, l'expression corporelle,

C'est le toucher,
C'est le mime,
C'est s'ajuster au niveau de langage des enfants,
C'est être capable de capter les signes imprécis des enfants,
De les comprendre,
De les corriger,
Et c'est pour ça que les enfants sourds apprennent plus vite la langue
avec les personnes sourdes.

La langue orale appartient aux entendants,
C'est aux entendants de montrer la parole aux enfants sourds.
Eux seuls sont compétents pour le faire. On le respecte.

La langue des sourds appartient aux sourds,
C'est leur langue.
Eux seuls sont compétents pour le faire.
Et pourtant, on ne laisse pas les sourds enseigner leur langue aux
enfants sourds. Pourquoi?

Un chinois apprend le chinois à son enfant, c'est normal.
Un français apprend le français à son enfant, c'est normal.
Les parents sourds encouragent leurs enfants entendants à bien parler
et c'est normal.

Les parents entendants n'encouragent pas les enfants sourds à bien
signer, pourquoi?

Or, le plus important, c'est d'avoir une langue à soi.
Une langue dans laquelle on se sent bien,
Dans laquelle on est en vie,
Dans laquelle on comprend tout aisément.
Pour les sourds, c'est la langue des signes québécois.

Après, les enfants sourds pourront apprendre une autre langue,
Une langue qu'ils liront sur les lèvres.
Une langue qui ne sera sans doute jamais parfaite,
Mais ce n'est pas grave,
Ils auront une langue à eux,
Dans laquelle ils peuvent se retrouver.
Avec laquelle ils peuvent apprendre.
Avec laquelle on peut leur communiquer le savoir.

Entre 0 et 4 ans, c'est le temps.
C'est le bon temps.
Passé 4 ans,
Des moments de solitude resteront gravés dans leur coeur,
Comme ils le sont dans le mien.
Passé 4 ans,
L'avenir s'obscurcit,
Le savoir s'éloigne.
Tandis que ma frustration et ma colère ne cessent de grandir.

Je vous le dis,
Je le dis pour les enfants tristes du troisième étage,
Dans toute ma vie,
La chose la plus importante, la plus vitale,
Pour moi,
A été de communiquer en signes naturellement.
A été de communiquer avec une personne sourde.

À cause de tout cela, je vous demande de bien comprendre ce qui suit
mais aussi d'en tenir compte.

À partir de ma longue expérience de personne sourde mais aussi d'édu-
cateur auprès des sourds, j'affirme que ce qui aide le plus les enfants
sourds:

1. c'est d'apprendre le plus tôt possible la LSQ avec la labiale sourde,
2. c'est qu'une personne sourde signe avec l'enfant sourd,
3. c'est seulement lorsque l'enfant sourd aura une langue à lui qu'il
pourra apprendre une autre langue,
4. c'est important que cela se fasse tous les jours,
pour progresser,
pour qu'il ne se sente pas toujours tout seul,
pour qu'il jouisse d'un moment privilégié à l'intérieur de la jour-
née alors qu'il doit affronter en permanence les personnes qui
parlent une autre langue.
5. **POUR QU'IL NE SE SENTE PLUS SEUL.**



Mois de mai et Semaine nationale au C.Q.D.A.



Pierre NORMIL
C.Q.D.A.

Le C.Q.D.A. a réalisé plusieurs activités de promotion et de sensibilisation lors du mois de mai, mois de l'Ouïe et pendant la Semaine Nationale pour l'Intégration des Personnes Handicapées.

Mille affiches du mois de l'Ouïe, dont le thème est ACCÈS-2000, ont été postées aux associations, aux

organismes de la déficience auditive, aux hôpitaux, aux départements d'audiologie, aux centres d'accueil de la province. Un feuillet était joint, expliquant le programme ACCÈS-2000.

Deux émissions de télévision ont permis de sensibiliser le public entendant: "COUP D'OEIL" et "NOUS SOMMES ENCORE LÀ".

Le 5 mai, ce fut l'Assemblée générale annuelle du C.Q.D.A. Le notaire Moreau prononçait une conférence sur les lois et règlements qui touchent les associations.

Du 14 au 18 mai: semaine de rencontres et de communication, en collaboration avec la Polyvalente Lucien-Pagé. Un programme varié d'activités fut présenté: démonstration d'appareils pour personnes sourdes, initiation au langage gestuel, conférence sur la vie associative.

À six occasions, le CQDA a participé aux émissions radiophoniques destinées aux communautés culturelles: messages



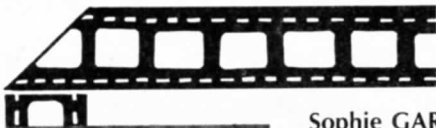
À la Place Montréal Trust, au Centre-Ville, Lise Joly et Pierre Normil, au kiosque du Centre Québécois de la Déficience Auditive.

en grec, espagnol, français et créole. Les thèmes abordés furent: le mois de l'Ouïe, la semaine nationale, ACCÈS-2000 et les services aux personnes sourdes.

Le 29 mai, rencontre d'un groupe de quatre-vingt personnes, au Centre communautaire haïtien, à Rivière-des-Prairies. Des renseignements furent transmis sur les différents services offerts aux personnes sourdes.

Du 11 au 16 juin, un kiosque de sensibilisation était mis à la disposition du C.Q.D.A., à la Place Montréal Trust, au Centre-Ville. Lise Joly, Éric St-Laurent et moi-même, avons pu projeter des vidéos, faire la promotion du Service de Relais Bell et répondre aux nombreuses questions des personnes curieuses de connaître le vécu des personnes sourdes.

Voilà quelques-unes des activités promotionnelles du Centre Québécois de la Déficience Auditive auxquelles mes collègues et moi avons été enchantés de nous associer.



Projection-bénéfice du film "Camille Claudel"



Sophie GARCEAU
Adjointe de relations publiques
C.Q.D.A.

Dimanche, le 19 août 1990, à 19h30, aura lieu une soirée organisée autour de la projection du film CAMILLE CLAUDEL, en version sous-titrée en français, présenté pour la première fois en Amérique du Nord.

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive et le Réseau télématique Disc-Québec, promoteurs de cette activité, voient dans cet événement l'occasion par excellence de promouvoir le sous-titrage des films, des vidéos et des émissions télévisées.

En France, cette projection a connu un succès et de presse et de public. Nous croyons fortement qu'il connaîtra un résultat semblable ici. À ce stade-ci, tant le réseau télématique D.I.S.C.-Québec, que le Festival des Films du Monde, le distributeur Cinéma Plus, le Centre National du Sous-Titrage et la Compagnie Sous-Titrage Plus ont apporté leur collaboration.

Une pétition en faveur du développement du sous-titrage sera remise, pendant cette soirée, au Conseil de la Radio et des Télécommunications Canadiennes (CRTC).

Les personnes sourdes, qui ont vécu et vivent encore des frustrations en regard des émissions télévisées, sont invitées à signer et faire signer cette pétition et à assister en grand nombre à cette soirée de promotion du sous-titrage.

À RETENIR:

**PROJECTION SPÉCIALE DU FILM "CAMILLE CLAUDEL"
SOUS-TITRÉ EN FRANÇAIS**

Dimanche, le 19 août 1990, à 19h30

au

Conservatoire d'art cinématographique

Université Concordia

1455 boul. de Maisonneuve ouest

Auditorium H-110

BILLET: 15,00 \$, comprenant la participation
à de nombreux tirages

Pour renseignements concernant la pétition et la projection
C.Q.D.A. Tél.: (514) 381-2844 ATS / (514) 381-4028 VOIX



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 15 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu
directeur général

Ouverture officielle de l'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.

Par **Monique Fuoco**
Secrétaire de l'ASL

Depuis quatre ans, beaucoup de gens demandaient à M. Giulio Fuoco de fonder l'Association des Sourds de Lanaudière. Lorsqu'il est devenu administrateur de la FSSQ, il a acquis beaucoup d'expérience dans la gestion d'une association et il apprit comment faire pour fonder une nouvelle association. Mais à sa demande, c'est surtout moi, son épouse Monique, qui ai effectué les démarches nécessaires à la fondation. Des amis de Giulio, Daniel Cormier et Rock Bérubé, se sont ensuite offerts comme premiers administrateurs de la nouvelle association.

Par la suite, nous avons demandé l'aide de M. Jean-Guy Beaulieu, du Centre québécois de la déficience auditive, de les conseiller sur la bonne façon d'obtenir l'incorporation de la nouvelle association. Sur ces entrefaites, Giulio part pour Halifax participer au championnat canadien de curling des sourds. Mais, oh! surprise! en son absence, le facteur m'apporte enfin les lettres patentes tant attendues. Quelle belle surprise ce fut pour Giulio quand, à sa descente d'avion, je lui annonçai l'heureuse nouvelle! Il est sûr que nous étions bien contents de la tournure des événements.

Durant les semaines qui suivirent, je fis de nombreuses démarches un peu partout pour avoir de l'aide et des fonds afin de réaliser de beaux projets pour l'association. C'est ainsi que j'ai pu rencontrer de nombreuses personnes, dont le député de Joliette, M. Guy Chevette, qui s'est dit prêt à aider l'association. De nombreuses autres personnes m'ont aussi promis leur aide dans les prochains mois.

C'est ainsi que le 23 juin avait lieu la première activité de l'ASL, organisée au Centre communautaire de la paroisse St-Antoine de Lavaltrie, avec une assistance de 180 personnes, ce qui fut un franc succès même si le maire et le député ne purent être présents, étant retenus ailleurs.

J'ai maintenant l'intention de faire des démarches dans le but de réaliser un projet qui aidera beaucoup les sourds de Lanaudière: un bureau où je pourrai travailler à venir en aide aux personnes sourdes par le biais d'interprètes qui seront à leur service pour les aider lors de rendez-vous chez l'avocat, à l'hôpital, etc. J'attends donc pour très bientôt la réponse gouvernementale à ma demande de subvention pour ce projet, dont le bureau sera situé à Joliette.

Pour sa part, Giulio a l'intention d'organiser plusieurs activités de loisirs, et il veut impliquer beaucoup d'organisateur pour faire fonctionner l'association, car il veut avoir beaucoup de membres qui pourront bénéficier des services et de l'aide de l'ASL dans l'avenir.

C'est donc une invitation à tous les sourds de la région et même de l'extérieur. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de nos activités, et vous serez toujours les bienvenus à l'Association des Sourds de Lanaudière.



M. Giulio Fuoco, président de l'A.S.L. prononçant le discours d'ouverture en présence de la mascotte (à gauche): "Panthère Rose". Le nouveau symbole de cette association.



Lors de la soirée d'ouverture, Jean-Guy Beaubien, directeur général du C.Q.D.A., a présenté le Conseil d'administration de l'A.S.L. De g. à d.: Giulio Fuoco, président, Monique Fuoco, secrétaire-trésorier, Daniel Cormier, vice-président et Rock Bérubé, administrateur.



L'heureuse gagnante du tirage d'un décodeur pour télévision, Mme Lucette Desrosiers, recevant ce prix (don du fournisseur A.S. Télécom) des mains de Monique et Giulio Fuoco.



M. Guy Fredette, secrétaire du CLSM, présent lors de l'événement, a remis un chandail "Enfin! Oui!" à Giulio Fuoco en guise de souvenir. L'ouverture de l'Association coïncidait avec la célébration de la St-Jean-Baptiste et la mort de l'Accord du Lac Meech.



Lors de la soirée, un jeu de danse était organisée par Monique Fuoco. Les heureux gagnants, Lise Simoneau et Jean Lapalme ont reçu chacun un cadeau.



Chronique sur les sourds-aveugles

Odette RAYMOND



“Dexter”, une main-robot pour la communication tactile

Certains d'entre vous avez peut-être vu à l'émission “Découverte” à la télévision une main-robot capable d'épeler l'alphabet manuel. Lorsque j'ai vu à mon tour cette main-robot et le visage radieux de la personne sourde-aveugle qui l'utilisait, j'ai eu le goût d'en savoir davantage et de faire des recherches pour me documenter sur ce sujet.

La plupart des personnes sourdes aveugles peuvent lire et écrire le braille pour communiquer. Elles peuvent aussi utiliser le “Télébraille” mais, pour la majorité d'entre elles, il est beaucoup plus confortable d'utiliser le langage gestuel, même si elles doivent le percevoir tactilement. C'est ici que “Dexter” devient une alternative intéressante. Cet article vous fera comprendre son fonctionnement et les impacts personnels et sociaux qu'il risque d'avoir sur la population sourde-aveugle si son usage se répand et se perfectionne.

Contexte historique

L'idée de base qui donna naissance à “Dexter” origine du “Southwest Research Institute of San Antonio”, au Texas, qui cherchait une alternative au télébraille au milieu des années '70. Le Télébraille est un appareil de télécommunication qui convertit les codes électroniques en points braille. Il consiste en deux unités: un ATS et une console braille. La personne voyante tape et lit sur l'ATS, tandis que la personne sourde-aveugle écrit et lit en braille.

En 1977, les ingénieurs du “Southwest Research Institute” ont donc conçu et fabriqué une main mécanique destinée à reproduire les symboles de l'épellation manuelle commandés par un clavier conventionnel. En dépit de certaines limites telles que le manque d'habileté à bien former les lettres et le manque de flexibilité de la main, qui semblaient nuire à la bonne compréhension, cet essai fut un succès aux États-Unis, du moins dans les milieux de la recherche. Cette main mécanique allait devenir l'ancêtre de “Dexter”.

En 1985, un groupe d'étudiants du département de génie mécanique de l'Université Stanford, aux États-Unis, commencè-

rent à travailler sur un projet parrainé et financé par le “Smith-Kettlewell Institute of Visual Sciences”, de San Francisco, et par le “Palo Alto V.A. Rehabilitation Research and Design Center”. Ces étudiants se nommaient John Danssaert, Alan Greenstein, Patricia Lee et Alex Meade. Avec ces étudiants ont collaboré étroitement madame Deborah Gilden de la Smith-Kettlewell Eye Research Foundation ainsi que monsieur David Jaffe du Palo Alto Veterans Administration Medical Center.

Dans la même période mais séparément, un “gant parlant” était développé en Californie, dans le but aussi d'aider les personnes sourdes-aveugles à communiquer.

Ces deux systèmes, bien que développés séparément, peuvent être combinés de telle sorte que le gant envoie des messages et que la main les reçoive.

En juin 1988, la main-robot “Dexter II” a été inaugurée à Stanford. Plus rapide, plus clairement compréhensible, plus légère et plus souple que “Dexter I”, elle fut testée par plusieurs individus sourds aveugles aux États-Unis, lesquelles ont réagi très positivement face à cette “main électro-mécanique qui parle”. Il paraît qu'en fort peu de temps, les personnes sourdes-aveugles étaient capables de “lire” ce que la main épelaît, et qu'elles n'étaient pas trop effrayées par l'aspect “robot” qu'avait la main.

Le gant

Il ressemble à un gant de golf, c'est-à-dire auquel on aurait ôté le bout de chaque doigt. Des capteurs situés sur le dos du gant mesurent l'angle de chaque jointure. Les informations ainsi recueillies sont converties en lettres et chiffres et emmagasinées jusqu'à ce qu'un mot complet soit formé. Ce mot est alors “prononcé” par un synthétiseur vocal (une “voix électronique”) à travers un petit haut-parleur pour que la personne entendante comprenne le message. De plus, une personne sourde peut lire les mots sur un écran tandis qu'une personne sourde-aveugle peut les lire sur un appareil braille.

Ce gant “parlant” est généralement porté sur la main droite de la personne qui épelle. Il peut être branché à un ordinateur

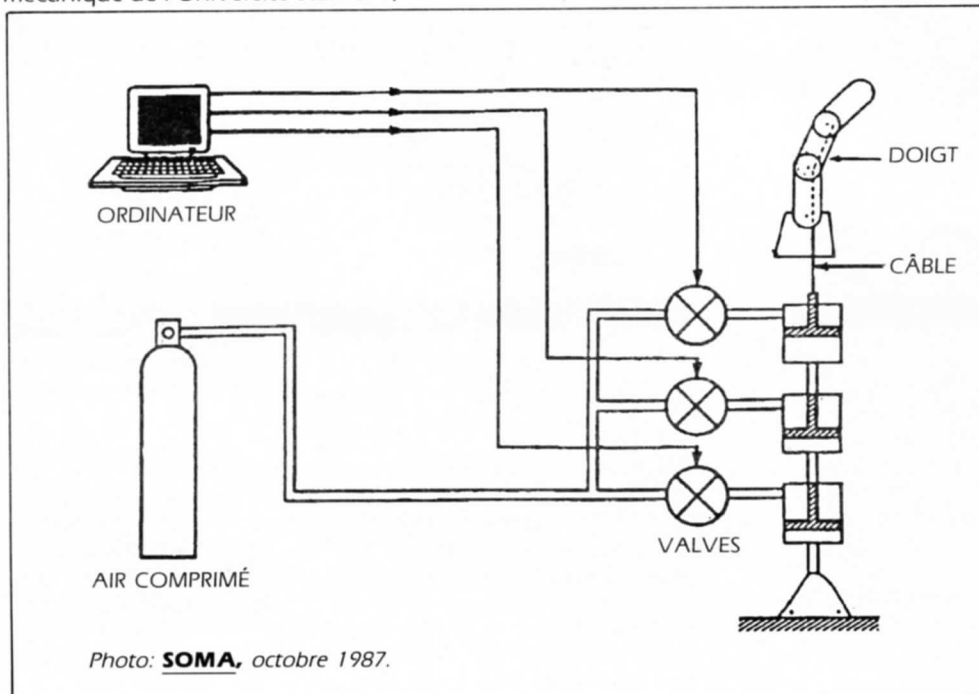
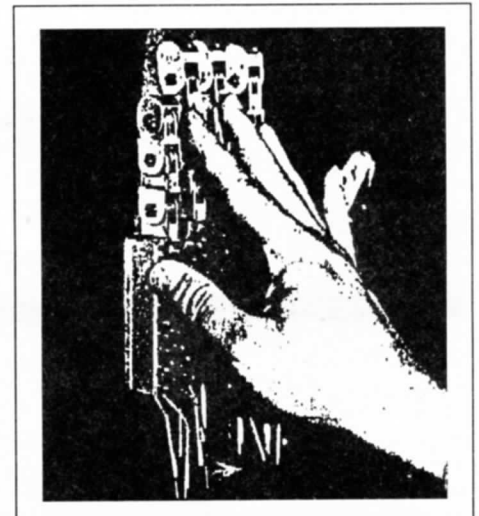


Photo: SOMA, octobre 1987.



“Dexter II”. Photo: New Scientist, 16 juin 1988.

← Schéma de fonctionnement de la main-robot “Dexter”. Les valves de “Dexter I” fonctionnaient à l'air comprimé, tandis que celles de “Dexter II” sont commandées par ordinateur.

(suite et fin)

et même à un modem pour transmettre l'information par téléphone. C'est le docteur Jim Kramer, du département de génie mécanique de Stanford, qui a développé ce "gant".

La main

"Dexter" (du mot latin "main droite") ressemble à une main qui sort d'une boîte. Ses cinq (5) doigts mécaniques sont attachés à la paume et bougent comme le ferait une vraie main humaine. L'utilisateur de "Dexter" pose ses mains sur la main-robot et "lit" ce que la main "dit". Pour une personne ayant appris la langue signée alors qu'elle voyait encore, il suffit d'une brève adaptation pour pouvoir "lire" ainsi une information.

La main se déplace électroniquement selon les 26 positions de l'alphabet manuel. Elle épelle les lettres entrées dans l'ordinateur de telle sorte qu'une personne ne connaissant pas l'épellation digitale puisse communiquer avec une personne sourde-aveugle. "Dexter I" pouvait épeller deux lettres à la seconde. "Dexter II" va deux fois plus vite, c'est-à-dire presque aussi vite que la main humaine.

Le poids de "Dexter I" représentait un problème. "Dexter II" a donc été fabriqué dans un plastique appelé DELRIN. La main ainsi réduite de volume, allégée et plus flexible ne nuit pas aux activités quotidiennes et peut se porter comme on porte des lunettes ou un appareil auditif. Il suffit de s'y habituer!

Cette "main-robot" est composée, outre les 5 doigts et le pouce, d'une série de valves qui, par leur position, déterminent la position des doigts. Pour "Dexter I", ces valves étaient commandées par de l'air comprimé, mais pour "Dexter II" elles le sont par ordinateur.

Perspectives d'avenir

La main "Dexter" est maintenant assez flexible (ayant quelques 15 positions de flexion différentes), légère et rapide pour être utilisée efficacement et donner de bons résultats.

Les ingénieurs parlent maintenant de concevoir un micro-ordinateur assez compact pour être portées par les personnes sourdes-aveugles. Ils veulent aussi développer un système qui puisse transmettre non seulement l'épellation digitale mais aussi les mots de la langue des signes. Selon le Dr. Jaffe, la "main-robot" pourrait même être reprogrammée pour s'accommoder aux différentes versions de l'épellation digitale existant dans le monde. De plus, chaque individu pourra éventuellement ajuster la vitesse de la main selon son niveau de compétence à "lire" ce type de communication tactile.

Pour les personnes sourdes-aveugles, ce système de communication ouvre la voie à la connaissance de même qu'à l'activité et à la reconnaissance sociale.

La liste des appareils destinés à accroître les possibilités de communiquer pour une personne sourde-aveugle est courte. "Dexter" pourrait l'élargir considérablement. Relié aux moyens de communication téléphonique et informatique, ce nouvel appareil ne règlera certes pas tous les problèmes, mais il pourra donner un sérieux "coup de main" à ces individus qui ont eux aussi droit d'accès à la COMMUNICATION, les personnes sourdes-aveugles.

TÉL.: (514) 931-4555



IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Jacinthe AUGER



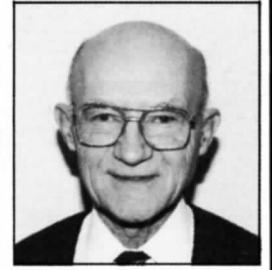
CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



À un certain âge, la peau se déshydrate facilement pour devenir plus sèche, plus ridée au visage et perd de son élasticité etc. Ceci fait partie du processus normal de vieillissement mais ce n'est pas parce que la peau a changé d'apparence avec les années qu'on ne doit pas s'en occuper.

Au centre de jour Roland-Major, le thème du mois de juillet étant "Les plaisirs de l'été", Mme Manon Vinet, infirmière en profita pour entretenir les usagers et usagères du centre de jour sur un de ces petits plaisirs que nous aimons tant à l'arrivée de l'été, soit celui de se précipiter sous le soleil. Mme Vinet reprenait certains textes de la Société Canadienne du cancer et de l'Association Canadienne de dermatologie. "La peau protège le corps des blessures. Elle reçoit par le toucher, les signaux de l'extérieur, elle excrète des déchets du corps humain et en régularise la température... La peau est continuellement exposée au soleil, au vent, aux produits industriels et autres éléments qui peuvent l'attaquer tant de l'intérieur que de l'extérieur. Bien que la plupart des altérations ainsi subies par la peau ne soient pas cancéreuses, il y en a qui prédisposent au cancer... L'exposition répétée et prolongée pendant de nombreuses années aux rayons ultraviolets du soleil est reconnue comme la principale cause du cancer de l'épiderme. Nous avons quand même tous besoin de nous protéger des rayons directs du soleil."

On peut croire qu'il est à la mode d'avoir un teint hâlé, mais tel n'est pas le cas selon les "grands de la mode".

Ainsi, souvenons-nous qu'à tout âge, nous devons protéger notre peau. Comment?

- s'exposer le moins possible au soleil (surtout entre 10:00 et 14:00 hres)
- appliquer une crème écran (de FPS 15 et plus)
- se méfier des nuages
- porter des vêtements appropriés (chapeau, manches longues, etc.)
- éviter les surfaces réfléchissantes (sable, neige, eau)
- éviter les salons de bronzage et les lampes solaires

Sur ces bons conseils, je souhaite à tous les lecteurs de la revue Voir-Dire, d'agréables vacances.

Le centre de jour Roland-Major demeure ouvert comme à l'habitude les mois de juillet et août 90. Le Regroupement des usagers du C.J.R.M. profitent d'une subvention "Défi-90" et a pu engager Mme Marie-Josée Lamarre pour l'animation des activités cet été.

Le Manoir Cartierville compte maintenant deux nouvelles chefs d'unités en mesdames Sylvie Charest et France Plouffe. Nous leur souhaitons bienvenue. Les unités de vie des résidents déficients auditifs sont maintenant partagées entre deux chefs d'unités soit madame Marie Deschâtelets et Sylvie Charest. Pour la période estivale vous pourrez visionner des reprises de l'émission "Coup d'Oeil" selon l'horaire habituel. Les résidents du centre d'accueil Manoir Cartierville profiteront d'une variété impressionnante d'activités. Bon été à tous.



Conférence sur l'alphabétisation des personnes sourdes

Lise LACERTE
(Commission scolaire du
Sault-St-Louis et UQAM)



Fernande CHARRON
(Commission scolaire du
Sault-St-Louis et
CEGEP du Vieux Montréal)

Dans presque tous les pays du monde, on retrouve un certain pourcentage de personnes analphabètes. On a longtemps pensé que l'analphabétisme ne concernait que les pays du tiers monde. Toutefois depuis une dizaine d'années, plusieurs pays industrialisés ont pris conscience de ce phénomène. Dans le but de discuter de la situation, l'Organisation de Nations Unies a proclamé 1990, l'année internationale de l'alphabétisation.

Qu'est-ce que l'analphabétisme? On considère qu'une personne qui n'a pas terminé une cinquième année dans un milieu scolaire est un analphabète. On ajoute à cette définition que plusieurs d'entre elles sont incapables d'être fonctionnelles dans la société c'est-à-dire qu'elles ont de la difficulté à lire et à écrire pour leurs besoins quotidiens. Elles ne peuvent ni remplir un formulaire d'embauche, ni rédiger un chèque, ni trouver leur chemin dans le métro à l'aide du nom des stations. En d'autres termes, elles ne peuvent prendre les décisions concernant leur vie personnelle, elles sont dépendantes d'autrui.

Au Canada, on juge que 30% de la population est analphabète. Parmi la population sourde on parle d'un pourcentage de 65%. Il est toutefois important de rappeler ici la distinction entre la cause et le problème; les sourds ne sont pas analphabètes parce qu'ils sont sourds. Ils le sont pour des raisons différentes. Quoi qu'il en soit, il semble qu'ils s'organisent pour faire face à la situation.

Dans le cadre de l'année internationale de l'alphabétisation, l'Association des Sourds du Canada organisait du 21 au 23 février dernier à Edmonton un colloque intitulé: «Vision 2000: La personne sourde lettrée, une conférence nationale sur l'alphabétisation des sourds». Le but était de regrouper sourds et entendants sensibilisés par ce problème (éducateurs, professionnels, parents et apprenants). Environ cent cinquante personnes des différentes provinces du Canada étaient présentes. Selon Roger Carver, un des principaux organisateurs du colloque, ce nombre élevé de participants était une preuve de l'intérêt croissant pour l'amélioration du système éducatif destiné aux personnes sourdes.

Jamais au cours de ces trois jours, nous n'avons eu droit à une vision pessimiste des choses. Malgré l'énorme travail que demande l'apprentissage d'un code écrit, tous les conférenciers, sourds et entendants, étaient unanimes face à la possibilité de réussite si l'environnement éducatif répondait aux besoins linguistiques et culturels de cette clientèle. Docteur Jérôme D. Schein, ancien directeur du Centre de recherche et de formation sur la surdité, disait clairement que la compétence en lecture et en écriture n'est pas réservée à une minorité de gens nés avec un don particulier. Il suffit de posséder la **volonté** d'apprendre. Tous les sourds n'ayant pas d'autre handicap ont **toutes** les habiletés requises pour réussir.

Le rapport de l'Association Canadienne des Sourds sur le niveau d'alphabétisation démontre qu'ils ont toujours été perçus comme des handicapés. Il est clair à présent que la surdité n'est pas la cause de l'échec scolaire. Il ne faut plus aborder la question sous l'angle du déficit mais il faut plutôt axer les programmes d'éducation sur la notion de différence des sujets. L'attente des éducateurs face aux sourds est souvent trop peu élevée. L'opinion voulant que les sourds ne sont pas en mesure de dépasser un certain niveau de compétence est révolue. S'ils vivent dans un environnement propice, ils ont les capacités nécessaires pour atteindre un niveau avancé. Docteur Harlan Lane rappelaient dans sa communication l'importance de centrer les programmes d'éducation sur les besoins des étudiants et non sur ceux des professeurs.

Comme l'affirmaient plusieurs des conférenciers, l'alphabétisation est la clé de la réussite dans la société. C'est grâce à cette compétence que les sourds arriveront à une qualité de vie supérieure.

Ce fut un colloque encourageant parce que les sourds ont participé à l'élaboration de cette rencontre. Cela démontre une motivation certaine à l'apprentissage du code écrit. Suite aux interventions de tous

les conférenciers qui affirment que les sourds ont toutes les capacités pour atteindre cet objectif, nous verrons sans doute dans un avenir rapproché, la communauté sourde québécoise s'impliquer davantage dans le processus d'accès à l'égalité via les programmes d'alphabétisation.



Centre de services sociaux du Montréal Métropolitain

Le service social présent pour vous



Claire T. BERNIER, t.s.
Chef du Service aux
Handicapés Auditifs CSSMM

Notre service d'interprétation en langage gestuel est réservé aux visites médicales exclusivement.

Il s'adresse indifféremment aux bénéficiaires du CSSMM et aux non-bénéficiaires qui font appel à nous pour l'obtenir et qui habitent l'Île de Montréal ou Laval.

Il a été créé pour combler un besoin très important auquel aucun organisme ne répondait encore et cela jusqu'à ce qu'un autre établissement prenne la relève.

Le budget affecté à cet item est fort limité comparativement aux besoins et toujours très déficitaire; ainsi nous devons cesser les interprétations pour les prélèvements.

En consultation médicale l'interprétation est essentielle mais en d'autres circonstances où elle est utile le requérant doit lui-même assumer le coût d'interprétation par exemple lors d'entrevues à l'Aide Sociale.

Il est inadmissible que l'Aide Sociale n'ait pas de service d'interprétation. Des banques, certaines grandes compagnies et quelques bureaux gouvernementaux commencent à le fournir.

Il faudrait que la communauté sourde manifeste davantage son besoin d'interprétation dans notre société. Particulièrement dans le milieu de la santé nous observons que les intervenants ne sont pas sensibilisés à l'importance de ce service et que les personnes sourdes n'exigent pas souvent la présence d'un interprète pour recevoir la consultation.

La communication inadéquate ne permet pas d'en retirer l'information attendue et provoque l'insatisfaction et la consommation de soins répétés. Pour être efficace, cette interprétation doit se faire dans les règles de la traduction simultanée et non présenter un résumé d'une explication ou d'une conversation.

Nous souhaitons que ce service devienne plus complet et qu'un organisme connu, l'OPHQ par exemple, puisse bientôt l'assumer.



Service aux handicapés auditifs

1161, rue Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2C 3K2
Téléphone pour entendants: 383-6370
T.T.Y. pour personnes sourdes: 383-6412



**MESSAGE
DE
La Société Culturelle Québécoise des Sourds, Inc.**

LE PRIX RAYMOND-DEWAR

SERA DISTRIBUÉ

SAMEDI, LE 15 SEPTEMBRE 1990
À L'HÔTEL RAMADA RENAISSANCE DU PARC
3625, Avenue du Parc, Montréal

dans le cadre

DU SUPER-GALA ANNUEL DU CLSM



à l'occasion du

25^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'INCORPORATION ET
DU 22^{ème} COURONNEMENT
DE LA REINE DU CLSM

*Venez assister
à un important
moment historique
de la culture
sourde québécoise*

N.B.: Le 1^{er} récipiendaire
du Prix Raymond-Dewar fut
M. Arthur LeBlanc (le 7 octobre 1989).



?
1990



Campagne de sensibilisation de l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs



Marius LATULIPPE
Président du comité organisateur

Bref historique

En août 1989, lors d'une rencontre avec Mme Claire Samson, vice-président aux communications pour Télé-Métropole et ancienne étudiante en LSQ, elle me parla des causes sociales auxquelles se consacrent les autres vice-présidents chez Télé-Métropole, et me confia qu'elle se cherchait elle aussi une cause à

promouvoir. Je lui répondis: "Pourquoi pas les sourds?" Comme elle était d'accord avec cette suggestion, j'ai pris contact avec l'AAPA pour leur suggérer l'idée d'une campagne de souscription. Par la suite, lors d'une première rencontre avec le conseil d'administration de l'AAPA, le projet fut approuvé.

Le slogan choisi pour la campagne fut "LES MOTS ME MANQUENT", décrivant de façon frappante l'attitude trop fréquente des entendants lorsqu'ils sont confrontés pour la première fois à la surdité.

Objectifs

L'objectif de la campagne était de recueillir de 150 000 \$ à 200 000 \$ selon les attentes du comité organisateur, ou jusqu'à 500 000 \$ selon les estimations de Claire Samson. Les sommes recueillies devaient être consacrées au financement d'un service d'interprétariat pour la population sourde de Montréal, ainsi qu'au financement d'un programme d'alphabétisation pour les sourds. De plus, nous voulions que ce soit une campagne organisée uniquement par des sourds, pour que ce soit une première au Québec.

Activités

De nombreuses activités de sensibilisation et de collecte de fonds étaient au programme de la campagne de financement: kiosques d'information au Complexe Desjardins (les 18 et 19 mai), à la Place Alexis-Nihon (du 24 au 26 mai), à la Place du Boulevard (Marché Jean-Talon) (du 28 au 30 juin); un souper-bénéfice (le 18 juin), ainsi que quelques entrevues dans les médias imprimés et électroniques: revue **Le Lundi** (2^{ième} et 4^{ième} semaines de mai), émissions **Ad Lib** (3 mai), **De Bonne Humeur** (2 mai) et **Fais-moi un dessin** (1^{ière} semaine de mai). De plus, un groupe de personnes sourdes a présenté une pièce de théâtre à la Polyvalente Lucien-Pagé, le 31 mai.

Conclusion

Le succès de ces diverses activités fut assez bon et même si nous n'avons pas rencontré notre objectif, ce fut une expérience agréable et enrichissante pour les sourds en général et les membres du comité organisateur en particulier, et nous avons l'intention de répéter l'expérience tout en l'améliorant. C'est pourquoi j'aimerais connaître votre opinion sur la possibilité de fonder un organisme permanent de financement composé uniquement de personnes sourdes et qui organiserait annuellement une campagne de financement et/ou de sensibilisation au bénéfice de la population sourde de Montréal. Vous pouvez me faire parvenir vos commentaires et vos suggestions à l'adresse de l'AAPA (voir l'annonce qui apparaît ailleurs dans ces pages).

En terminant, je remercie tous les membres du comité organisateur pour leur implication et leur dévouement, ainsi que toutes les personnes, sourdes et entendants, qui nous ont appuyés, tant financièrement que moralement. Confiant de pouvoir compter de nouveau sur votre fidèle appui dans l'avenir, nous vous disons de nouveau merci, et aurevoir.



Sur cette photo nous voyons, à gauche, Paul Bourcier interprétant les propos de Sonia Dubé (qu'on voit ici de dos), tandis que Judi Richards, Lyne Noisieux et Thierry Arnaud s'intéressent à la documentation. À droite, une visiteuse écoute ce que dit Sonia par la voix de Paul.



Photo prise lors de la soirée du spectacle, à l'auditorium de la Polyvalente Lucien-Pagé, le 31 mai dernier. Nous y reconnaissons, à gauche, l'organisatrice, Josée Giroux, en compagnie des comédiens sourds ayant participé au spectacle.

Photographe: Yvon MANTHA

COMITÉ ORGANISATEUR

Marius Latulippe,	<i>président</i>
Jean Davia,	<i>vice-président</i>
Claire Samson,	<i>commanditaire (vice-présidente aux communications à Télé-Métropole)</i>
Guy Werner,	<i>relationniste</i>
Judi Richards,	<i>porte-parole</i>
Lucette Desrosiers,	<i>hôtesse</i>
Patrick Boudreault,	<i>comité de l'éducation</i>
Jacques Gravel,	<i>comité du commerce</i>
Jean-Guy Richard,	<i>comité du travail</i>
Gérard Labrecque,	<i>comité des parents</i>
Mathieu Larivière,	<i>comité des jeunes</i>
Chantal Giroux,	<i>adjointe au comité des jeunes</i>
Josée Giroux,	<i>comité du spectacle</i>
Arthur LeBlanc,	<i>comité des médias</i>
Sonia Dubé	<i>comité "ventes et publicité"</i>
Paul Bourcier,	<i>interprète bénévole</i>
Aline Desroches,	<i>interprète bénévole</i>
Monique Rocheleau,	<i>interprète bénévole</i>
Agence de publicité:	<i>Point-Virgule</i>
Vidéographie:	<i>Productions Harvey Gagnon Vidéo Film</i>

Une expérience intéressante: Les kiosques de l'AAPA dans les centres d'achats

Par **Sonia DUBÉ**

Directrice des communications (AAPA)

Au début du printemps, la nature se réveille après un long moment de sommeil hivernal. C'est pourquoi mai est l'un des mois les plus pittoresques de l'année et qu'il y a toujours quelque chose d'important qui se produit en mai, à l'image du réveil de la nature. Pour nous les sourds, ce qui nous fait vibrer tout spécialement en mai, c'est que mai est le mois de l'ouïe. Cette année, mai voyait le lancement de la campagne de souscription et de sensibilisation de l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal (AAPA). Outre la levée de fonds, l'objectif principal de la campagne était de sensibiliser la population entendante aux divers aspects (culture, langue gestuelle, éducation, politique) qui forment la quotidienneté de vie chez les sourds.

À l'occasion de cette campagne, j'ai pu diriger le comité "ventes et publicité" et une équipe de bénévoles pour des kiosques d'information dans trois centres d'achats (Complexe Desjardins, Plaza Alexis-Nihon et Centre d'Achats Boulevard). Notre équipe de bénévoles était très dynamique et enthousiaste face à cette expérience de présentation des objectifs et réalisations de l'AAPA au grand public par le biais de ces kiosques. Des activités variées devaient d'ailleurs donner de l'animation aux différents kiosques.

Si le kiosque du Complexe Desjardins, les 18 et 19 mai, fut plutôt tranquille, il en fut tout autrement lors de notre présence à la Plaza Alexis-Nihon, du 24 au 26 mai, grâce à un spectacle

présenté par Denise Read et à la présentation d'une belle chanson poétique, "J'entends tes mains", par Johanne Boulanger. Le public était littéralement fasciné même si, volontairement, nous n'avons pas installé de système de sonorisation, afin d'accroître encore la sensibilisation des entendants. C'était tout simplement superbe.

Le dernier de nos trois kiosques fut celui qui fit face à la boutique "Le Château" au centre d'achats Boulevard, du 26 au 30 juin. Il fut plutôt calme au début de la semaine, mais s'anima considérablement au cours des deux derniers jours (jeudi et vendredi), grâce à l'arrivée de la chanteuse et amie des sourds Judi Richards.

Pour conclure, je suis vraiment très contente d'avoir fait l'expérience de diriger le comité "ventes et publicité" dans le cadre de cette campagne de financement et de sensibilisation. J'ai appris comment organiser des kiosques en centres d'achats et, malgré certaines faiblesses bien compréhensibles lors d'une première expérience, ce fut un début prometteur pour l'avenir.

Pour terminer, un dernier mot: je remercie énormément tous les bénévoles, tant les hommes que les femmes, qui ont travaillé avec moi au comité "ventes et publicité" pour leur étroite et harmonieuse collaboration. Et je remercie infiniment Judi Richards qui, malgré son emploi du temps chargé, s'est fidèlement présentée à nos kiosques afin de contribuer à assurer le succès de notre campagne de financement et de sensibilisation.



Photo prise au kiosque d'information monté dans divers centres d'achats durant la campagne de sensibilisation. Nous y reconnaissons, à gauche, Mme Suzanne Dubreuil, participante bénévole, et Mme Sonia Dubé, directrice des communications de l'AAPA, exhibant fièrement l'écusson "Je vous aime".

Photographe: Yvon MANTHA



Voici les membres du comité organisateur de la campagne de levée de fonds de l'AAPA. Assis, de g. à d.: Gérard Labrecque, comité des parents, Chantal Giroux, adjointe au comité des jeunes, Mathieu Larivière, comité des jeunes, Marius Latulippe, président du comité, Lucette Desrosiers, hôtesse. Debout, de g. à d.: Josée Giroux, comité du spectacle, Judi Richards, porte-parole, Jean Davia, vice-président, Arthur LeBlanc, comité des médias, Guy Werner, relationniste.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

**8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)**

Service de Relais BELL: 1-800-363-6511

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)
_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)
_____ \$ 10.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





Jacques RAYMOND
Président du CAE

Le 26 mai 1990 avait lieu, à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, à Montréal, une soirée pour commémorer le 30^{ème} anniversaire de fondation du Club Abbé de l'Épée, Inc. Des convives au nombre de 217 se sont réunis à cette occasion pour apprécier la haute cuisine des chefs de cet hôtel et, dans la soirée, 146 amis sont venus

les rejoindre pour partager ensemble le plaisir de ces joyeuses retrouvailles.

Quelques présences à signaler: celle de l'abbé Paul Leboeuf, notre infatigable aumônier, celle de M. Luc Giroux, président du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, de M. Mathieu Larivière, président de l'Association des Adultes avec problèmes auditifs, et de M. Jacques Boudreault, président de la Société culturelle québécoise des Sourds.

Ce fut une soirée des plus réussies, grâce au dynamisme du maître de cérémonie, M. André Chevalier, et de son équipe. Nous ne saurions passer sous silence la merveilleuse pièce mimée présentée par Gérard Courchesne, Giovanna Piazza et Jacques Hamon qui racontait, d'une façon diluée mais quand même très réaliste, l'histoire du CAE, de ses objectifs et des événements qui ont marqué son évolution. De gros mercis à ces professionnels.

Nous n'avons pas manqué de profiter de l'occasion pour honorer d'une façon tangible Mme Jacqueline Mayers, qui fut la première dame présidente du CAE, M. Joseph Paquin qui, durant de nombreuses années a "barbouillé" bien des feuil-

les blanches à titre de secrétaire, M. André Maltais pour sa persévérance dans l'organisation de ce qui est devenu le clou annuel de nos activités, la fameuse soirée de l'Hallow'een, ainsi que mesdames Jocelyne Proulx et Donna Bell, pour leur soutien indéfectible.

Cette merveilleuse soirée s'est terminée, on s'en doute bien, aux petites heures du matin, et c'est un aurevoir.



M. Joseph Paquin reçoit ici sa plaque-souvenir, entouré de Mmes Claire Mélançon et Guylaine Boucher et de M. André Chevalier.

1960 - 1990

Un passé de réalisations
Un avenir entre nos mains



Mme Thérèse Maltais, mère d'André, s'est mérité le premier prix de présence, soit une somme de 300,00 \$, que lui remet ici l'abbé Paul Leboeuf.



Mme Donna Bell reçoit ici sa plaque-souvenir, des mains de M. Albert Sanschagrín, assistant-trésorier.



Club Abbé de l'Épée Inc.
(Sourds de Montréal)

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Réal Michaud
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrín

Directeurs: Alain Mercier
Danielle Toussignant
Gabriel Bourgeois
Nicole Dufresne
Yvon Schinck

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

(suite et fin)



Mme Jocelyne Proulx reçoit ici sa plaque-souvenir, des mains de M. Philippe Mélançon, secrétaire correspondant.



M. André Maltais reçoit ici sa plaque-souvenir, des mains de M. Réal Michaud, vice-président.



Voici une des scènes très évocatrices de la pièce de théâtre présentée par Gérard Courchesne, Jacques Hamon et, à l'arrière-plan, par Giovanna Piazza.

COMMUNIQUÉ

L'Infocentre de Montréal offre un service de renseignements téléphoniques aux prestataires d'assurance chômage du territoire de Montréal.

Ce Centre est muni d'un appareil de télécommunication ATS/ATME et donc en mesure de répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes qui utilisent ce moyen de communication téléphonique.

Le numéro de téléphone est:

(514) 875-7615 (ATS)



Voici le comité organisateur de la célébration du 30^{ème} anniversaire du Club Abbé de l'Épée Inc. De g. à d.: Jacques Raymond, Claire Mélançon, Guylaine Boucher, André Chevalier, André Leboeuf, Alain Mercier et Joseph Paquin.

Un nouveau président directeur général à l'Office des personnes handicapées du Québec



Le 20 juin 1990, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Marc-Yvan Côté, annonçait la nomination de monsieur Gaston J. Perreault à la présidence de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Monsieur Perreault, jusqu'à tout récemment administrateur cadre chez Bell Canada, est une figure bien connue dans le milieu de la santé et des services sociaux, dans lequel il est actif depuis plusieurs années.

Il a été président de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et vice-président de l'Office des personnes handicapées du Québec et occupe encore aujourd'hui le poste de président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur-de-Jésus de Québec. Étant lui-même parent d'une fille ayant une déficience, il est déjà très sensibilisé à la nécessité de l'intégration sociale des personnes handicapées.

Pour renseignements: Christian Coutlée,
Attaché de presse
(418) 643-3160



Isabelle GOUDREAU
Collaboration spéciale

Ici au Centre Immaculée, nous sommes bien contents de notre année scolaire. Nous avons accompli beaucoup de choses. Voici notre bilan pour l'année 1989-1990.

- Deux de nos étudiants nous quittent pour aller au CEGEP en septembre prochain. Nous leur souhaitons bonne chance!

- Deux autres étudiants ont trouvé du travail suite à leur stage. Bonne chance à eux aussi.
- Un de nos étudiant a réussi un cours en informatique au collège Dawson et a trouvé un emploi d'été en entrée des données. Il nous reviendra à temps partiel en septembre pour améliorer encore plus son anglais.
- Le projet de la bibliothèque organisé par les étudiants sourds et malentendants a bien fonctionné. Nous espérons poursuivre l'année prochaine.
- Tous nos étudiants qui ont participé à un stage ont été très satisfaits. Cela leur a permis d'acquérir plus d'expérience de travail et d'enrichir leur curriculum vitae.
- Nos étudiants écrivent de plus en plus. Voici quelques textes qu'ils ont eux-mêmes composés.

Voici des informations pour la prochaine session:

- Les cours commenceront le 4 septembre 1990.
- Les inscriptions pour les cours du jour et du soir seront les jeudis 16 et 23 août 1990 à 9h00 au Centre Immaculée, 51 rue Bélanger à LaSalle.
- Autobus 110 ou 106 du métro Angrignon
- Autobus 111 de Lachine

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Isabelle Goudreau ou Louise Dagenais au **595-2047** (ATS ou voix)

Je suis à l'école depuis cinq ans. Au début, j'écrivais la base du français comme un enfant. Certaines personnes ne comprenaient pas mon écriture et j'étais découragée. Une amie m'a dit qu'il faut lire tous les jours mais je n'ai pas le goût. Maintenant je lis beaucoup depuis deux ans. Je suis contente parce que j'améliore mon français. Je peux lire l'affiche, le texte, le journal, etc... C'est amusant.

Claire Delagarde
Étudiante sourde

Depuis 2 ans j'aime aller à l'école. Avant, je n'étais pas capable de lire et d'écrire. Maintenant, je commence à apprendre le français. Je progresse un peu en français. Je suis content et je me sens mieux. Avant je détestais aller à l'école.

C'est très important pour moi, je regarde la télévision et les sous-titrages. Je lis un livre ou le tty. Je communique quelque chose avec mes parents.

Sylvain Laniel
Étudiant sourd

Avant 1974, je suis allé à l'école à Espese en Belgique. Pendant 15 ans, je suis allé à l'école en Belgique à Bruxelles. En 1987, je suis parti en Afrique au Zaïre.

Je suis allé au travail à l'usine du café au Zaïre. Je suis resté 3 ans.

Je vais à Montréal au Canada.

Je suis venu le 23 mars 90 à Montréal au Canada.

Ça ne fait pas longtemps.

J'étudie à l'école.

Je dois apprendre à lire.

Je ne sais pas assez de phrases en français.

Je ne comprends pas les phrases à lire et je dois pratiquer et apprendre à lire.

J'aimerais apprendre le français ou l'anglais.

Rafik Mussa
Étudiant sourd

Le Centre Immaculée de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis offre des cours en alphabétisation aux personnes sourdes et adultes.

Pour tous ceux qui veulent une éducation de base et qui n'ont pas de diplôme de secondaire V:

- lecture
- mathématiques
- écriture
- préparation à l'emploi

INSCRIPTION LE JEUDI 23 AOÛT 1990

CENTRE IMMACULÉE

51, RUE BÉLANGER

LASALLE, QUÉBEC

H8R 3K5

Autobus 110 ou 105 du métro Angrignon

Autobus 111 de Lachine

Téléphone: Louise Dagenais

Isabelle Goudreau

(514) **595-2047** (A.T.S. ou voix)



AUTO SOURDEC ENR.



Gilles Forcier
Propriétaire
(sourd)



3829, rue Bélair
Montréal, Qc H2A 2C1

SRB: **1-800-363-6600**

TÉL.: **514-725-0838**

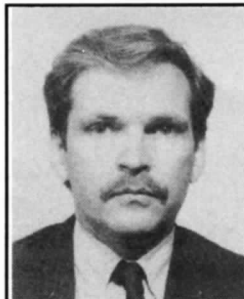
FAX: **514-727-0591**

MÉCANIQUES GÉNÉRALES

-MOTEUR
-SUSPENSION
-FREIN

-MISE AU POINT
-RADIATEUR
-NIVEAU D'HUILE

-BATTERIES
-CARBURATEUR
-ÉLECTRIQUE



Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE*

3467, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z8

ATS/Voix: **525-2589**

Communication en L.S.Q.

*PROFESSIONNEL DE LA LOI - INFORMATION JURIDIQUE
RÉDACTION DE CONTRATS
(EX: ACHAT & VENTE DE MAISON,
HYPOTHÈQUE, TESTAMENT, ETC.)

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS



Soirée des Anciens Présidents organisée par l'Association des Sourds de la Mauricie, Inc.



Par Yvon MANTHA et Hervé GERMAIN

Samedi le 19 mai dernier, l'Association des Sourds de la Mauricie, Inc. célébrait, au complexe hôtelier Le Sapineau de Cap-de-la-Madeleine, son 35^{ème} anniversaire de fondation. Cette célébration coïncidait aussi avec le 22^{ème} couronnement de la Reine de l'ASM. On a aussi profité de l'occasion pour honorer les anciens présidents qui ont dirigé les destinées de l'organisme au cours des nombreuses années écoulées.

Comme il se doit en pareilles circonstances, la fête débuta par un banquet au cours duquel fut servi de délicieuses brochettes de poulet sur riz et auquel 45 personnes prirent part. 15 autres personnes devaient ensuite se joindre au groupe au cours de la soirée.

Après le banquet, Richard Gingras, président du comité organisateur, a procédé à la remise des plaques commémoratives aux anciens présidents. Raymond St-Pierre et Hervé Germain, anciens présidents, étaient présents à cette occasion. Malheureusement, Suzanne Rivard et François Gauthier, eux aussi anciens présidents, brillaient par leur absence.

C'est vers 22:30 que débuta la cérémonie du couronnement de la Reine. Les six candidates en lice étaient Rita Levasseur (Marchand), Denise Lamy (Viens), Jeannine Ébacher (Laliberté), Yvette Michaud (Lapalme) et Gisèle Germain (Thibault). Le choix s'est finalement porté sur Jeannine Ébacher, qui devenait ainsi la 22^{ème} Reine dans l'histoire de l'ASM.

Le tout se termina vers 22:30 par le tirage des prix de présence. Ce fut une agréable soirée pour tous, et c'est un aurovoir!



Sur cette photo, nous reconnaissons, debout: Rita Machand, Gisèle Germain, Denise Viens et Yvette Michaud, entourant la nouvelle Reine de l'ASM, Jeannine Ébacher. Photographie: Yvon MANTHA



M. Raymond St-Pierre, ex-président de l'ASM 1989, a ici la surprise de recevoir une plaque-souvenir des mains de Richard Gingras, organisateur de la soirée.



À la table d'honneur nous reconnaissons, de gauche à droite: Mme Andréa Lafrenière, l'épouse du président, M. Hervé Germain, président actuel de l'ASM, M. Richard Gingras, président du comité organisateur, et Mme Ruth Groves, Reine de l'ASM 1989.



M. Hervé Germain, l'actuel président de l'ASM, a lui aussi été honoré en recevant une plaque commémorative, en présence de M. Richard Gingras.



La nouvelle Reine de l'ASM, Mme Jeannine Ébacher, pose ici en compagnie du comité organisateur de l'événement, en l'occurrence M. Richard Gingras, Mme Adrienne Grenier et M. Jean-Marie Robitaille.



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE
Secrétaire du CLSM

Soirée du bon vieux temps

Le 28 avril dernier, c'était la traditionnelle soirée du bon vieux temps au local du CLSM, avec la participation de 70 personnes. Marc Lamoureux, au centre, et Diane Fiset, à droite, ont remporté le premier prix au concours de sciage. Ils sont entourés ici du comité organisateur de la soirée.



22^{ème} couronnement de la Reine des mères

Samedi le 5 mai 1990, une centaine de personnes étaient présentes lors du 22^e couronnement de la Reine des mères, organisé comme à chaque année par le Club de l'Âge d'Or du CLSM. Nous remarquons sur cette photo Mme Laurette Dorval, au centre, élue Reine des mères, qui pose ici en compagnie de ses duchesses et du comité organisateur.



Trois membres du CLSM honorés

Mme Antoinette Picotte, qui est membre du CLSM depuis 50 ans, a reçu, le 12 mai dernier, un certificat d'honneur soulignant son indéfectible adhésion au Centre. Elle pose ici entourée de Guy Fredette, secrétaire du CLSM, de Luc Giroux, président, et de Fernand Hébert, trésorier.



M. Fernand Paquet est ici fort réjoui de recevoir lui aussi son certificat d'honneur attestant ses 50 ans de fidélité comme membre du CLSM.



Pour sa part, Mme Rose-Annette Champs, qui est elle aussi membre du CLSM depuis 50 ans, n'a pu être présente pour l'occasion, puisqu'elle est maintenant bénéficiaire au Manoir Cartierville. Elle mérite quand même toutes nos félicitations.

Grande soirée des sportifs

Samedi le 12 mai dernier, c'était aussi au CLSM la grande soirée annuelle des sportifs, destinée à récompenser les vainqueurs des divers tournois sportifs organisée au cours de l'année écoulée par les différentes ligues et comités d'activités: dards, quilles, sacs de sable et hockey cosom. Un délicieux souper de brochettes de poulet fut servi à cette occasion, régalant les 120 personnes présentes auxquelles 80 autres vinrent s'ajouter pour la soirée.

Des trophées et des bourses ont été décernés aux champions des diverses disciplines sportives, puis la danse commença.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1989/90

Président: Luc Giroux
Vice-président: Rémi Maltais
Secrétaire: Guy Fredette
Ass.-secrétaire: Claire Bélanger
Trésorier: Fernand Hébert

Ass.-trésorier: Michel Grenier
Directeur des membres: Rolland Léger
Directeur des sports: Raymond Guérard
Directeur des loisirs: Jacques Guérard

Quilles



Champions de la saison: Équipe Québec.
De gauche à droite: André Pesant, Sylvio Labrecque (capt.), Manon Jodoin, Clémence Breton et André Chevalier, président de la ligue.



Champions des éliminatoires: Équipe Coiffeur 2000.
De gauche à droite: André Pesant, Gilles Gravel (capt.), Thérèse Turgeon, Lina Giguère et G.-A. Desroches.

Dards



Champions de la saison:
De gauche à droite: Joyce Brady, Léda Charland (capt.), Ron Duchesne, Eugénie Lefebvre et Ginette Lamoureux, présidente de la ligue.

Ligue de hockey cosom du CLSM 1989-1990

Par **Tony CAMPISI**
Président de la ligue

Trophée:
 Meilleur gardien
 Meilleur défenseur
 Meilleur compteur
 Joueur le plus utile (saison)
 Meilleur esprit d'équipe
 Joueur le plus courageux
 Meilleure recrue
 Joueur le plus gentilhomme
 Joueur le plus utile en série
 Équipe championne des séries

Réципиентаire:
 Éric Trahan
 Gaétano Abbruzzese
 Jordens St-Hilaire
 Benoît Landreville
 José Carlos
 Mathieu Larivière
 Jordens St-Hilaire
 Mériil Duguay
 Marc-Antoine Rémy
 Les Flames



Champions des éliminatoires:
De gauche à droite: Ginette Lamoureux, Lucienne Brisebois (capt.), Carmen Plante, Monique Allard, Suzanne Rhéaume.

Sacs de sable



Champions de la saison et des éliminatoires Équipe Percé.
De gauche à droite: Fernand Hébert remettant le trophée à l'équipe, Marc Lamoureux, Denise Rancourt, Philippe Martin et Roch-Albert Fréchette, président de la ligue. N'apparaît pas sur la photo: Gilbert Lepage (capt.).

Petites quilles (Âge d'or)



Champions de la saison et des éliminatoires:
De gauche à droite: Edma Montbleau, présidente de la ligue, Carmen Plante, Guy Collette et Suzanne Hubert.

Errata

Deux erreurs se sont malencontreusement glissées dans le texte relatant la célébration du 10^{ième} anniversaire de l'Association des Bonnes Gens Sourds, paru en pages 14 et 15 du numéro 41 de **Voir Dire**.

Là où il était écrit que cet organisme "regroupe maintenant près de 100 membres", on aurait dû lire: "regroupe maintenant une cinquantaine de membres".

Et là où il était écrit: "dont une vingtaine d'Américains venant de la Californie et de Boston", on aurait dû lire: "dont une dizaine d'Américains venant de la Californie et de Boston".

Toutes nos excuses aux organisateurs de l'événement, aux membres de l'ABGS et à nos lecteurs.

- La rédaction



Le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

termine son année d'activités dans la bonne humeur et la fraternité



Jean-Guy BEAULIEU
Secrétaire

Le 10 juin dernier, les membres du Club Montréal-Villeray (Sourds) se réunissaient pour marquer la fin des activités du Club, pour la période estivale, au Restaurant King Wah, rue St-Denis.

À cette occasion, une quarantaine de personnes: membres du Club, représentants des autres Clubs, amis sourds et entendants, ont fraternisé dans la bonne humeur, en dégustant un excellent buffet.

Les événements organisés par le Club ont remporté un succès sans précédent: vente de gâteaux des Lions, des Lapins de Pâques, pêche sur la glace, journée-spaghetti, levée de fonds pour la Villa Notre-Dame-de-Fatima. C'est grâce à l'effort soutenu de chacun des membres et au dynamisme du président, le Lion Azarie Vézina, ainsi qu'à l'étroite collaboration du bureau de direction que les objectifs ont été atteints et même dépassés.

Chacun sait que les membres d'un Club Lions ne reçoivent aucun profit personnel des sommes recueillies. Au contraire, les membres doivent verser chaque année une cotisation pour participer aux activités du Club.

Quelques membres Lions ont été honorés, cette journée-là. Le Lion Maurice Baribeau fut désigné LION DE L'ANNÉE 1989-90, pour son excellent travail d'organisateur et de trésorier, lors de différents événements. On lui a remis le trophée, symbole de cet honneur.

Le Lion André Leboeuf qui, depuis plusieurs années a recueilli le plus de fonds pour les personnes démunies, lors des campagnes de vente de gâteaux ou de lapins des Lions, a reçu un veston orné de l'écusson des Lions.

Le Lion André Weir, un nouveau membre 1989-90, qui s'est fait remarquer par son dévouement, son sens de l'organisation et son implication dans toutes les activités, a reçu de nombreuses félicitations et un trophée.

Les dirigeants du Club Lions remercient toutes les personnes qui ont participé aux différentes organisations du Club. Ils invitent aussi les personnes sourdes, hommes et femmes, intéressées à travailler bénévolement au sein du Club à contacter le président ou n'importe quel membre du Club pour recevoir des renseignements à ce sujet.



Le Lion Azarie Vézina (à dr.), réélu président du club Lions pour un deuxième mandat, remet un présent au Lion André Leboeuf. Celui-ci a été proclamé le meilleur représentant du Club, lors des levées de fonds, au profit des enfants et adultes sourds, ainsi que pour les différentes oeuvres des Clubs Lions du District.



Le Lion Maurice Baribeau, à droite, reçoit le LION D'OR, remis au membre qui s'est le plus distingué pour son implication dans les activités du Club. Le Lion Azarie Vézina lui a présenté le trophée.



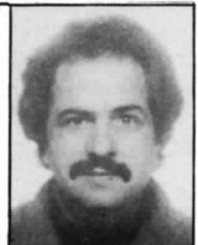
CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Boîte postale 114
Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6
Tél.: 381-4028 (voix)

Azaria Vézina, Prés. 689-4682 (ATS)



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:
DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1

“Les sourds comme ça” au Café-Théâtre

Par **Danielle-Claude BÉLANGER**
pour le Théâtre visuel des sourds

Enfin l'été est là pour nous donner le temps de souffler un peu! Il fallait bien nous reposer, car le Théâtre visuel des sourds nous en a mis plein la vue lors de la présentation de son spectacle “Les sourds comme ça”. En effet, à Québec le 3 mars et à Montréal les 13 et 21 avril, Johanne Boulanger, Serge Brière et Denise Read (que l'on reconnaît sur les photos ci-contre) ont réuni leurs talents afin de nous faire une démonstration animée de la vie quotidienne des personnes sourdes.

L'action se passe tantôt au restaurant, tantôt à l'arrêt d'autobus ou encore au cinéma, bref dans ces lieux publics où les entendants et les sourds se croisent et se rendent compte de la distance qui sépare leurs cultures et des différences entre leurs mondes respectifs.

C'est avec beaucoup d'humour que l'on présente la vieille dame entendant voulant absolument venir au secours de ce “pauvre petit sourd” au coin de la rue, ou encore de cette sourde qui reçoit son compte d'électricité après avoir ignoré la goutte d'eau chaude qui n'en finit plus de couler: après tout, elle se fiche bien du petit bruit qui achale tous les entendants! Avec “Les sourds comme ça”, on ne cesse de rire car on se reconnaît bien dans les personnages. De plus, les artistes ont réussi à y incorporer une sorte de mini-conférence très intéressante sur les aspects linguistiques de la L.S.Q. Pour terminer cette série de représentations, une brève rencontre avec un sourd guinéen était organisée, ce qui nous a donné la chance d'en connaître davantage sur cette communauté sourde africaine.

Grâce à ce spectacle, les comédiens réussissent à passer un message que tout le monde reçoit avec simplicité: “C'est donc comme ça que sont des sourds!” Eh oui! un peu... Ce spectacle a le mérite de faire connaître certains aspects de la culture sourde différemment des conférences et des campagnes de sensibilisation, d'autant plus que le rire est un médium tout à fait approprié pour ce genre de mission. L'ambiance du Café-Théâtre se prête particulièrement bien à ce genre de représentation. On peut dire que ce dernier spectacle est une véritable réussite!

C'est donc avec impatience que nous attendons la programmation d'automne du Théâtre visuel des sourds. D'ailleurs un peu de curiosité serait justifiée car le cinéaste Gilles Carle était dans l'assistance lors de la dernière représentation et il semblait vraiment très intéressé... Peut-être y aura-t-il de nouveaux développements de ce côté-là? En tous cas, profitons-en pour reprendre des forces, car cette troupe de comédiennes et de comédiens sourds nous promet encore une belle saison!



“L'arrêt d'autobus”



“Le cinéma”



“Le restaurant”



“Le frère de Einstein, spécialiste de la L.S.Q.”

Nouvelles de la Communauté chrétienne des Sourds de Joliette

Par **Maurice HART**, csv

Aumônier des sourds

Comme à chaque année, une célébration spéciale avait lieu, le 2 juin dernier, à la paroisse du Christ-Roi de Joliette, à l'occasion de la dernière visite de l'aumônier catholique des sourds avant la période des vacances. Le tout avait été habilement organisé par le Père Maurice Hart, csv, aumônier des sourds, aidé de quelques-uns de ses parents et amis. Plus de 200 personnes furent présentes à la fête.

À tout Seigneur, tout honneur. Les festivités débutèrent donc comme il se doit par la célébration eucharistique. Au cours de son homélie, le célébrant rappela aux nombreux fidèles le message que l'Esprit-Saint est venu répandre dans nos coeurs au jour de la Pentecôte: que nous devions mettre notre confiance dans le Seigneur Jésus et espérer pour l'avenir, assurés de Son aide indéfectible.

La soirée se poursuivit après la messe par un vin d'honneur et un excellent goûter qui furent servis au sous-sol de l'église, préparés par des amis du Père Luc-Émile Foisy, csv, confrère et ami du Père Hart. Après le goûter, M. Réal Lapalme, aidé de MM. Venne, Gagnon et de nombreux autres bénévoles sourds, organisèrent le tirage au sort des nombreux prix de présence qui avaient été offerts généreusement pour la circons-



Rangée du haut, de g. à d.: Père J.-M. Pépin, csv, curé de la paroisse St-Viateur de Joliette, Frère Robert Casey, csv, M. l'abbé Roy, prêtre. Rangée du bas, de g. à d.: Frère Clermont Champagne, csv, Marie, interprète, Père Maurice Hart, csv, Père Luc-Émile Foisy, csv, Frère Réginald Loignon, csv, et Frère Joseph Max Wasch, csv.

Photographe: Yvon MANTHA

tance par les amis et parents des prêtres.

Cette fête fut un succès sur toute la ligne et permit à de nombreux sourds de se serrer la main et de se rappeler de vieux souvenirs. Et c'est un aurevoir à l'an prochain.



Décès, naissances, etc.



Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Décès

Au Manoir Cartierville, Pauline Fortin est décédée le 15 mai 1990. Elle laisse sa soeur sourde, Marie-Rose, et son frère sourd, au Manoir.

Stéphane Lussier est décédé accidentellement le 30 mai 1990, à l'âge de 22 ans.



Mme Thérèse Raynault Desrosiers est décédée le 8 juin 1990, à l'âge de 61 ans, suite à une longue maladie. Elle laisse son époux Julien et ses deux grands enfants sourds, France et Jules, ainsi

que sa soeur Mariette (Mme Jacques Raymond) et son frère Guy Raynault (époux de Louise Langevin).

La mère des 9 sourds Labrecque est décédée le 15 juin 1990, à St-Praxède (Wolfe).

M. Lucien Fortin, de St-Constant, est décédé le 21 juin 1990, à l'âge de 54 ans.

À l'hôpital Santa Cabrini, à Montréal, M. René Michaud est décédé le 28 juin 1990, à l'âge de 73 ans, à la suite d'une longue maladie. Il était le père de M. Luc Michaud, directeur du Comité des sports non-olympiques de la Fédération sportive des sourds du Québec.

Nos sincères condoléances.

Naissance et baptême

Marie-Ève est née le 14 avril 1990, 1^{er} enfant de Guy Mascolo et Suzie Bédard. Elle a été baptisée le 17 juin 1990.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

Jules Girard et Nathalie Tremblay, le 21 mai 1990. L'abbé Paul Leboeuf présida la cérémonie.

Anna Sabelli et René Laroche, le 2 juin 1990.

Hectorine Mallet et Jeff Steeves, le 29 juin 1990, à St-Sauveur, N.-B. L'abbé Paul Leboeuf présida la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Félicitations à M. et Mme Jean-Paul Groulx (Jeanne d'Arc Savard) qui ont célébré leur 40^{ème} anniversaire de mariage le 23 juin 1990.

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



Un signe des interprètes

Anne LESSARD
Secrétaire
à la correspondance
AQIFLV



Le certificat en interprétation visuelle à l'UQAM

Comme vous le savez, l'UQAM ouvrira en septembre '90 le Certificat en interprétation visuelle. Étant donné qu'il s'agit du fruit du travail de plusieurs personnes, faisons-en un bref historique.

En octobre 1988, l'un des mandats du nouveau Conseil d'administration de l'AQIFLV était de continuer le travail déjà accompli par les anciens C.A. en ce qui touchait la formation des interprètes. En mars 1989, l'AQIFLV conviait plusieurs personnes de différentes régions du Québec à une réunion d'échange sur la formation des interprètes dans le but de former un comité ad hoc.

Ce comité fut donc mis sur pied, et en faisaient partie des personnes directement concernées par la formation des interprètes, soit 1) d'employeurs sourds et malentendants: M. Jean-Guy Beaulieu du CODA, M. Léon Bossé de l'ADSO, M. Jean Davia de l'AAPA et M. Serge Brière du PLSQ; 2) d'employeurs entendants: M. Rénauld Argouin du Service régional d'interprétariat de Québec (SRIQ), M. Paul Bourcier, du Cégep du Vieux Montréal, et M. Jean-Claude Deschênes du Cégep de Ste-Foy; 3) de formatrices en interprétation visuelle: Mme Céline Bergevin, interprète orale (remplacée plus tard par Mme Christianne Matte, interprète orale), et Mme Micheline Caron de l'Université d'Ottawa, interprète gestuelle; 4) d'experts linguistes: Mme Fernande Charron de l'université McGill; 5) de représentants de l'UQAM: Mme Claire Gélinas-Chébat, directrice du Module de linguistique, et M. Normand Wener, Vice-doyen, Famille des lettres/communication et 6) de membres du C.A. de l'AQIFLV: Mme Odette Raymond, présidente, Mme Aline Desroches, vice-présidente, Mme Anne Lessard, secrétaire à la correspondance, et Mme Brigitte Clermont, personne-ressource du C.A. sur la formation.

Inspiré du travail de recherche de Mme Brigitte Clermont sur les programmes de formation en interprétation offerts aux États-Unis et au Canada anglais, le comité ad hoc se rencontra à quelques reprises pour se pencher sur le dossier chaud de la formation des interprètes. L'UQAM, par la voix de sa représentante, Mme Claire Gélinas-Chébat, émit le souhait de travailler à ce projet de certificat, mais avec un comité plus restreint: le comité de programme fut donc créé pour décider du contenu du Certificat ainsi que des cours qui y seraient dispensés et ce, en collaboration avec le comité ad hoc et en tenant compte des décisions qui y étaient prises. D'ailleurs, à cette étape-ci, tous les membres du comité ad hoc furent invités à soumettre une liste des cours qu'ils verraient à l'intérieur du Certificat ainsi qu'un résumé du contenu de ceux-ci afin de permettre au comité de programme de débiter l'élaboration du programme du Certificat. Après la remise d'un premier document de travail par le comité de programme qui était formé de Mme Odette Raymond, Mme Christianne Matte, Mme Brigitte Clermont, Mme Claire Gélinas-Chébat et M. Pierre Chénier, coordonnateur Famille des lettres/communication, UQAM, lors d'une réunion du comité ad hoc, tous les membres de celui-ci furent encore une fois conviés à exprimer leurs réactions quand au programme de formation proposé: malgré cette invitation, peu de commentaires furent acheminés au comité de programme. Par la suite, le document de travail, corrigé, fut présenté à l'UQAM et en traversa toutes les instances décisionnelles.

Le plus important reste à faire dans la formation des interprètes: suivre de près et évaluer rigoureusement les cours donnés au Certificat ainsi que leur pertinence, et apporter les changements que les intervenants, sourds et entendants, jugeront nécessaires dans le but évidemment d'offrir la meilleure formation qui soit aux futur-e-s interprètes. Ici aussi, c'est encore **ENSEMBLE** que nous devons poursuivre le travail.

1^{er} Tournoi de Grosses Quilles de la Ligue de Quilles des Sourds du Haut-Richelieu

Par **Andrée BOUCHER**
Collaboration spéciale

Plus de 66 personnes ont participé, le 21 avril dernier, au 1^{er} tournoi individuel de grosses quilles organisé par la Ligue des quilles des sourds du Haut-Richelieu, au Centre Multi-Sports de St-Jean.

Des bourses furent décernées aux 13 joueurs ayant obtenu la meilleure moyenne (voir le tableau). Le champion du tournoi fut Gilles Gravel, avec une moyenne de 668.

Ce fut un tournoi des plus réussis, et ses organisateurs espèrent perpétuer cette tradition l'an prochain et pour plusieurs années.

Résultats du tournoi

Joueur	Moy.	Bourse
1. Gilles Gravel	668	320,00 \$
2. Sylvio Labrecque	657	160,00 \$
3. Philippe Mills	651	140,00 \$
4. Gaétan Ladouceur	648	120,00 \$
5. Maurice Livernois	646	100,00 \$
6. Réjean Nadeau	645	90,00 \$
7. Gérard Labrecque	633	35,00 \$
8. Pierre Lesiège	633	35,00 \$



Voici les quilleurs qui se sont mérités des bourses en argent. Debout, de g. à d.: Philippe Mills, Henri St-Hilaire, Georges-H. Boucher, Maurice Livernois, André Demers, Gilles Gravel, Christian Jodoin. Agenouillés, de g. à d.: Pierre Gonthier, Réjean Nadeau, Gaétan Ladouceur, Sylvio Labrecque.



Les Greens de l'Ouest, composés de joueurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, championne du tournoi et détentrice de la médaille d'or.



Voici les Rouges du Québec, qui se sont classés au second rang et se sont mérités la médaille d'argent.

Compte-rendu du premier Championnat national canadien de hockey sur glace des sourds

Montréal, du 19 au 21 avril 1990

Par **David HODGSON**

Président du comité organisateur

Les 19, 20 et 21 avril dernier avait lieu le premier Championnat national canadien de hockey sur glace des sourds. Ce tournoi s'est déroulé à l'aréna Fleury, de Montréal-Nord, devant une foule assez nombreuse compte tenu des nombreuses autres activités sociales qui sollicitaient les personnes sourdes au cours de cette fin de semaine. Organisé par la Fédération de hockey sur glace des sourds du Québec (FHGSQ), le tournoi avait pour but de rassembler les meilleurs hockeyeurs sourds canadiens dans un contexte de compétition afin de sélectionner les membres de la future équipe nationale de hockey des sourds du Canada qui participera au tournoi international de hockey des sourds prévu dans le cadre des XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver des sourds, à Banff, Alberta, en mars 1991.

Cinq équipes étaient inscrites au tournoi: Les Rouges du Québec, les Blancs du Québec, les Golden de l'Ontario, les Blues de l'Ontario et les Greens de l'Ouest canadien. Si les provinces du Québec et de l'Ontario avaient chacune deux équipes inscrites, contre une seule pour l'Ouest et aucune pour l'Est, c'est en raison de la plus forte densité démographique au Québec et en Ontario.

La surprise du tournoi fut l'étonnante victoire en finale des Greens de l'Ouest, au compte de 7 à 3 contre les Rouges du Québec, car cette équipe de l'Ouest était composée de joueurs provenant de quatre provinces différentes et n'avaient encore jamais eu l'occasion de jouer ensemble avant ce tournoi. Leur supériorité sur la glace face aux joueurs québécois pourtant bien entraînés a surpris tout le monde. Il faut dire cependant qu'en créant deux équipes québécoises, nous avons dilué nos talents, car je suis convaincu qu'une seule équipe d'étoiles québécoises l'aurait facilement emporté. Malheureusement, le sort en a décidé autrement, et c'est de bon coeur que nous avons concédé la victoire à nos adversaires de l'Ouest. Mais nous pouvons quand même nous consoler car les Rouges et les Blancs du Québec ont remporté respectivement la 2^{ème} et la 3^{ème} places, se méritant ainsi les médailles d'argent et de bronze. Pour ce qui est du pointage et des statistiques des parties et des joueurs, veuillez consulter les divers tableaux publiés dans ces pages, car l'espace nous manque pour tout vous décrire en détail.

La première mise au jeu de la partie finale opposant les Greens de l'Ouest aux Rouges du Québec fut faite par Jim Terrion, un marcheur sourd de 29 ans de Prince Rupert, Colombie-Britannique, qui était de passage à Montréal dans le cadre d'une «marche silencieuse» à travers tout le Canada, de Van-

cover à Terre-Neuve aller et retour, exploit qu'il accomplit dans le but de recueillir des fonds pour l'organisation des XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver pour les Sourds, qui auront lieu à Banff, Alberta, du 27 février au 8 mars 1991.

Quatre dépisteurs étaient également sur place tout au long du tournoi, afin de procéder à la sélection qui permettra de



La première mise au jeu de la partie finale du championnat s'est déroulée en présence de Jim Terrion, le marcheur sourd canadien (au centre, en tenue de jogging), entouré (de g. à d.) de Macklin Youngs, Roy Hysen, David Hodgson, Gigi Fiset, Wayne Goulet et Luc Michaud. Les deux joueurs sont Gaétan Jean, des rouges du Québec, et Marty Rabut (de Winnipeg, Man.), des Greens de l'Ouest.



Voici le personnel bénévole qui s'occupait de l'admission et de la vente des chandails et casquettes. De g. à d.: Gigi Fiset, Martine Vachon, Micheline et André Letarte. Photographe: Claire LAUZIER

constituer l'Équipe nationale canadienne de hockey sur glace des sourds qui participera au tournoi international de hockey sur glace prévu dans le cadre des XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver pour les Sourds. Ces dépisteurs étaient: Roy Hysen, directeur de la Fédération canadienne de hockey sur glace des Sourds (CDIHF), Barrie Elliott et Yves Fecteau, représentant la CDIHF, ainsi que Élias Roël, représentant la FHGSQ.

Le tournoi s'est ensuite terminé par un souper dansant de clôture au cours duquel tous purent fraterniser et s'amuser jusqu'aux petites heures du dimanche matin. Nous espérons que d'autres tournois nationaux de ce genre seront organisés au cours des prochaines années, afin de motiver les jeunes sourds de partout au Canada à pratiquer le hockey sur glace et de leur permettre de vivre une saine compétition sur la glace et de fraterniser ensemble hors de la patinoire.



Jim Kytes, joueur des Jets de Winnipeg et des Penguins de Pittsburgh de la LNH, était présent lors du tournoi, et a aimablement accepté de se laisser photographier en compagnie de Vance et Megan Youngs, de Karine et Sophie Therrien et de Gigi Fiset, présidente de la FSSQ.

LES MARQUEURS DES ROND-ROBINS

Joueurs	L'équipe	Pj	B	A	Pts	Pun.
Gaétan Jean	Q.R.	4	4	10	14	0
Mario Gravelle	Q.R.	4	5	7	12	3
Gaetano Abbruzzese	Q.R.	4	5	7	12	3
Don Vetter	W.G.	4	5	4	9	6
Michael Duguay	Q.B.	4	5	3	8	0
Billy Nagy	O.G.	4	3	5	8	0
Kenneth J. Hoffman	W.G.	4	4	3	7	0
Marty Rabut	W.G.	4	2	4	6	3
Jerome Lévesque	O.G.	4	1	5	5	6

GARDIEN DE BUT

Joueurs	Pj	Min.	B	A	Pts	Pun.	Bc	Moy.
L'équipe: West Green								
Shawn Hosler	2	90	0	1	1	0	4	2.00
Gary Mondor	2	90	0	0	0	0	7	3.50
	4						11	2.75
L'équipe: Québec des Rouges								
Claude Pothier	1	45	0	0	0	0	4	4.00
Serge Lajoie	1.5	67.5	0	0	0	0	3	2.00
Norman Melançon	1.5	67.5	0	0	0	0	5	3.33
	4						12	3.00
L'équipe: Ontario Golds								
Gordon Googoo	2	90	0	0	0	0	5	2.50
Mark Dillon	2	90	0	0	0	0	9	4.50
	4						14	3.50
L'équipe: Québec des Blancs								
Stéphane Glazer	1.3	60	0	0	0	0	0	0.00
Tony Campisi	1.3	60	0	0	0	0	7	5.38
Michel Angrignon	1.3	60	0	0	0	0	8	6.15
	4						15	3.75
L'équipe: Ontario Blues								
Jonathan Kuik	2	90	0	0	0	0	8	4.00
Tom Guinn	2	90	0	0	0	0	10	5.00
	4						18	4.50

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Équipes	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Québec des Rouges (Q.R.)	4	4	0	0	18	12	8
West Greens (W.G.)	4	3	1	1	18	11	5
Ontario Golds (O.G.)	4	2	2	0	15	14	4
Québec des Blancs (Q.B.)	4	1	3	0	15	14	2
Ontario des Bleus (O.B.)	4	0	3	1	8	18	1

CLASSEMENT DES MÉDAILLES

Or médaille - West Greens
 Argent médaille - Québec des Rouges
 Bronze médaille - Québec des Blancs



De g. à d.: Roy Hysen, président de la CDIHF, Barrie Elliott et Yves Fecteau, trois des quatre dépisteurs du tournoi. N'apparaît pas sur la photo: Élias Roël, dépisteur de la FHGSQ.



Les Blancs du Québec, récipiendaires de la médaille de bronze.



Association des Sourds de la Mauricie Inc.

253, 3e rue, Suite 322, Shawinigan, G9N 1H5

(ATS): 1-819-538-0315

Président: **Hervé Germain**
 Vice-président: **Richard Gingras**
 Secrétaire: **Adrienne Grenier**

Trésorier: **Yves Ayotte**
 Directrice: **Gisèle Mongrain**



Avec un enthousiasme chaleureux, plus de 1000 athlètes handicapés ont participé à la septième édition d'un événement international, le DÉFI SPORTIF 90. Les six journées de compétition, du 1^{er} au 6 mai, leur ont donné l'occasion de démontrer leur talent, leur énergie et leur détermination à aller jusqu'au bout de leurs possibilités. Dans la catégorie handicap auditif, les athlètes sourds ont réussi de belles performances en hockey cosom et au badminton. Trois équipes, soit 27 joueurs, ont participé au tournoi invitation Québec de hockey cosom. Le Centre des Loisirs des sourds de Montréal a aussi joué au hockey cosom dans un tournoi composé de quatre équipes (33 joueurs), tandis que la Fédération sportive des sourds du Québec a délégué 8 joueurs aux compétitions de badminton. Tous ces joueurs sourds ont eu à travailler fort pour essayer de gagner le titre de l'athlète par excellence, catégorie handicap auditif.

33 sourds jouent au hockey cosom

Les premières compétitions de hockey cosom ont débuté le jeudi, 3 mai. Les quatre équipes du Centre des Loisirs des sourds de Montréal (Rouge, Vert, Blanc et Jaune) ont participé à des joutes de niveau compétitif.

Dans la première partie, les Rouges ont battu les Blancs par 3-1. Trois compteurs des Rouges, Steve Casista, Marc-Antoine Rémy et Francis Leblanc ont donné la victoire à leur équipe. L'unique but des Blancs a été compté par Rémi Maltais. Au même moment, les Jaunes et les Verts ont joué une partie nulle. Le pointage était de 3-3. Daniel Lafantaisie, avec deux points à son actif et MÉRIL Duguay, avec un point marqué, n'ont pu suffire à la tâche contre les trois buts de Sylvain Desmeules, Alain Gaudreau et Alain Daoust.

La seconde partie du tournoi a commencé avec les trois buts de Jordan St-Hilaire. Cette avance a donné l'occasion aux Rouges de battre les Jaunes par 3-1. Pendant ce temps, par un compte serré de 8-6, les Blancs ont battu les Verts. Les Blancs, menés par Normand Mélançon qui a compté cinq buts, ont eu à travailler fort pour devancer les Verts. Jean-François Parent, Alfred Judd et Alain Gaudreau ont marqué respectivement 2, 1 et 3 points. Même avec Normand Mélançon, les Blancs n'auraient pu remporter la victoire sans les trois buts de Rémi Maltais, Alain Cadieux et Patrick Petit.

En finale, les Rouges ont remporté la médaille d'or par 5-2 contre les Verts. Steve Casista et Francis Leblanc, des Rouges, ont chacun compté deux buts. Alain Daoust et Alfred Judd, des Verts, avec chacun un point marqué, n'ont pu rejoindre l'avance des Rouges. La médaille d'argent a été remportée avec honneur par les Blancs contre les Jaunes par 7-3. Pour l'équipe des Blancs, Normand Mélançon, Alain Cadieux, Rémi Maltais et Stéphane Glazer ont réussi à compter 3, 2, 1 et 1 points respectivement pour un grand total de 7 points. Même si Daniel Lafantaisie, Marc Renaud, Kevin Caron, des Jaunes ont compté trois buts, cela n'a pas été suffisant pour contrer l'attaque des Blancs.

Un tournoi invitation de hockey cosom

Ce tournoi invitation de trois équipes du Québec, celle du Centre des Loisirs des sourds de Montréal, du Regroupement des sourds de Charlesbourg et de l'Association des sourds de Québec, était l'un des quatre tournois invitation à l'horaire du DÉFI SPORTIF 90.

En demie-finale, le Centre de loisirs des sourds de Montréal a gagné deux fois par 4-2 soit contre le Regroupement des sourds de Charlesbourg et contre l'Association des sourds de Québec.

En finale, le Centre des loisirs des sourds de Montréal a remporté la médaille d'or par 4-2 contre le Regroupement des sourds de Charlesbourg. Les deux points de Marquis Turgeon et de Yann Proteau n'ont pas été suffisants face aux deux buts de Steve Casista, au but de Jordan St-Hilaire et au but de Francis Leblanc. L'équipe du Regroupement des sourds de Charles-



Les sourds furent bien représentés au DÉFI SPORTIF 90. Judy Richards, debout à gauche, pose fièrement avec ses amis sourds. On y reconnaît aussi de vieux routiers du milieu des sourds: Gigi Fiset, Luc Michaud et André Guillemette, grands sportifs depuis des années.



Comme à l'accoutumée, le comédien Yvon Deschamps et son épouse Judy Richards assistaient au banquet de clôture. On reconnaît aussi, à gauche, Huguette Caron, interprète bien connue des sourds.



Voici trois sportifs sourds heureux de leur performance au DÉFI SPORTIF 90. Nous reconnaissons Benoît Landreville en compagnie de Francis LeBlanc, représentant des Rouges (champions du tournoi de hockey cosom), et de Julien Lafosse Marin, athlète par excellence chez les sourds.

(suite et fin)

bourg s'est défendue avec énergie pour gagner la médaille d'argent. Grâce aux efforts de Marquis Turgeon, 3 points, Dany Demers, 1 point et Roger Belan, 1 point, ils ont pu par un pointage de 5-3 l'emporter sur l'Association des sourds de Québec qui elle, est repartie avec la médaille de bronze.

Le moineau vole haut!

Les parties de badminton de niveau provincial de la Fédération sportive des sourds du Québec ont eu lieu le 5 mai en soirée, au Complexe sportif Claude-Robillard. La Fédération a fait la sélection des joueurs pour les Jeux du Canada, André Guillemette a battu par 15-9 et 15-10 Marc-André Whilhelmy. Du côté des femmes, Johanne Bryen l'a emporté par 15-7 et 19-18 mais s'est incliné dans la troisième partie par 12-15 devant Alice Dulude. Les gagnants chez les femmes sont Alice Dulude, médaille d'or, Johanne Bryan, médaille d'argent et Isabelle Forest, médaille de bronze. Du côté des hommes, le médaillé d'or est André Guillemette, celui d'argent est Marc-André Whilhelmy et celui de bronze est Terry Maloney.

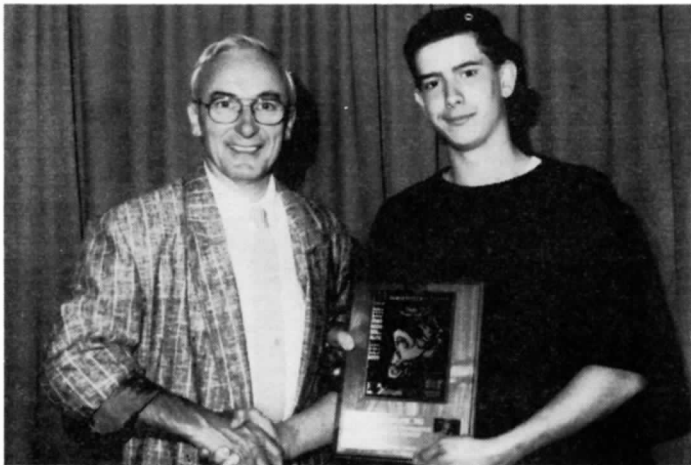
La sélection de l'athlète par excellence

À chaque année, un jury choisit le meilleur athlète dans les cinq types de handicaps: auditif, visuel, physique, psychique et intellectuel.

La remise des prix s'est effectuée lors du banquet de clôture. Dans la catégorie handicap auditif, trois joueurs de hockey cosom du Centre des loisirs des sourds de Montréal, Julien Lafosse Marin, Jordan St-Hilaire et Francis Leblanc, ont eu le plaisir d'être sélectionnés dans leur catégorie. C'est **Julien Lafosse Marin** qui s'est mérité l'honneur de gagner le titre d'athlète par excellence. La chanson en signe de Judy Richards et France Boulanger a été le clou du banquet.

Au prochain DÉFI SPORTIF!

Le succès du DÉFI SPORTIF repose sur une grande participation de tous les athlètes. Sans eux, le DÉFI SPORTIF n'a aucune raison d'être. Les résultats des compétitions au DÉFI SPORTIF 90 laisse présager une participation accrue des joueurs sourds.



Cette année, l'athlète par excellence chez les sourds au DÉFI SPORTIF fut Julien Lafosse Marin. Julien reçoit ici la plaque "Yvon Deschamps", qui lui est remise par Yvon lui-même. Bravo, Julien!



Au banquet de clôture, les sourds ont été honorés car Judy Richards a interprété la chanson "Quand on est sourd..." en compagnie de sa plus grande amie, une sourde, France Boulanger.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.

L'ÉLECTRIFICACITÉ



1965 GRAND BAL 1990

25e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

L'Amicale Régionale des Sourds Saguenay—Lac-Saint-Jean Inc.

LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1990

À L'HÔTEL LE ROUSSILLON SAGUENAY, MAIL 170, JONQUIÈRE

ADMISSION:

Cocktail-Banquet-Danse
40 \$ par personne

Danse seulement
15 \$ par personne
à la porte de l'hôtel 20 \$ par personne

Horaire:
Cocktail: 17 heures
Banquet: 18 heures
Danse seulement: 20h30

Tenue de ville (pas de jeans)

Comité d'organisation

Michel Dubé
Président et maître de cérémonie

Rena Claveau
Secrétaire

Linda Brunet-Dubé
Trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

P.S.: Veuillez faire parvenir votre chèque visé ou mandat-poste au nom de:

L'AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN INC.

a/s RÉNA CLAVEAU
secrétaire

a/s LINDA BRUNET-DUBÉ
trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

DATE LIMITE DE RÉSERVATION: 24 AOÛT 1990

_____ billet (s) pour le cocktail-banquet-danse: 40 \$ = \$ _____

_____ billet (s) pour la danse seulement: 15 \$ = \$ _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____